



Parc national
de la Guadeloupe



2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Commission
Aires protégées
Liste verte





CONNAÎTRE

- Acquisition de connaissances p.8
- Administration et diffusion p.17
- Contribution à des programmes de recherche p.21



PROTÉGER

- Surveillance du territoire et des usages p.24
- Gestion et restauration du patrimoine naturel p.27
- Gestion et restauration du patrimoine culturel p.33



ACCOMPAGNER

- Accompagnement des filières agricoles p.36
- Accompagnement des filières touristiques p.36
- Accompagnement à l'aménagement du territoire p.37
- Accompagnement à la valorisation du patrimoine culturel p.37
- Accompagnement à la pêche professionnelle p.39
- Autres accompagnements p.39

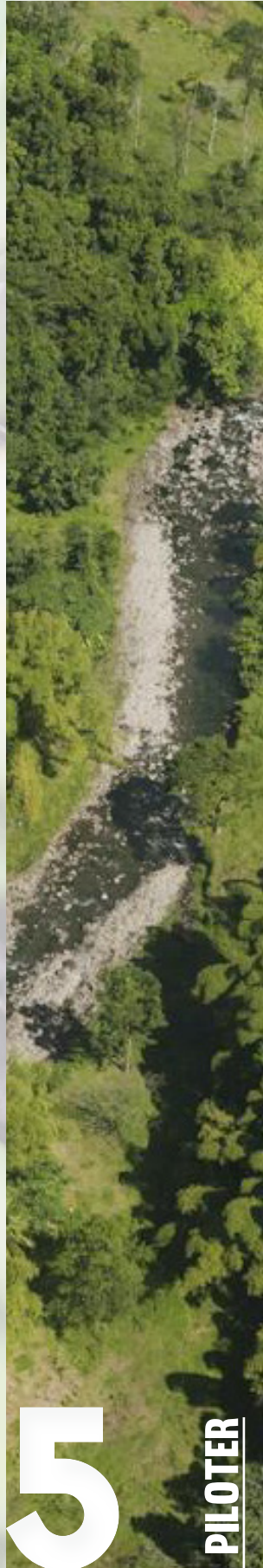
SOMMAIRE



4

SENSIBILISER

- Sensibilisation milieux scolaires p.42
- Sensibilisation grand public p.44
- Gestion des infrastructures d'accueil p.47
- Communication p.48



5

PILOTER

- Animation et évaluation de la charte p.52
- Contribution aux politiques européennes et internationales p.52
- Contribution aux politiques régionales et nationales p.54



6

GÉRER

- Management général p.56
- Gestion financière p.56
- Fonctionnement général p.57
- Ressources humaines p.57

EDITO

L'année 2016 a été une année d'aboutissement, pour l'Établissement Parc national de la Guadeloupe, à plus d'un titre.

Fidèle à nos missions fondamentales, nous avons continué à œuvrer pour la connaissance de l'environnement en poursuivant les protocoles d'acquisition des connaissances, et en participant à la recherche sur son territoire, avec notamment l'appel à projets du Conseil scientifique.

Les opérations emblématiques de restauration du patrimoine naturel comme la replantation d'orchidées menacées, la réhabilitation du site de la Providence ainsi que celui de la forêt de Golconde sur le territoire de la ville des Abymes, se sont poursuivis. Le projet de réintroduction du lamantin est enfin rentré dans sa phase de réalisation avec l'arrivée de deux animaux en provenance du zoo de Singapour. Une concrétisation après 10 ans d'études, de négociation et de préparation. Mais tout projet expérimental comporte des aléas, et le décès de l'un d'entre eux a été une épreuve pour l'Établissement.

En matière de police, si les agressions en mer contre les agents se font malheureusement de plus en plus courantes, les partenariats noués avec la Direction de la Mer et la Gendarmerie ont permis la saisie du navire d'un pêcheur illégal notoire, ce qui constitue une première pour le PNG. L'effort de surveillance doit cependant être maintenu en mer comme sur terre, où la pression reste importante.

Avec la loi de 2006, les missions des Parcs nationaux ont évolué et singulièrement celui de la Guadeloupe. Dix ans plus tard, le Parc national dans sa nouvelle configuration est devenu, plus que jamais, un interlocuteur de choix dans les thématiques de développement durable du territoire.

La rédaction des conventions d'application de la charte a été réalisée dans un contexte d'échange intense avec les communes de l'Aire d'Adhésion. Les agents se sont largement impliqués dans une démarche de collaboration avec les communes afin de construire ensemble les conventions d'application de la charte « du mieux vivre ensemble ».

La journée du 2 juillet a permis de sceller et de célébrer ces engagements réciproques. Le Parc a ainsi

pu réunir 14 des 16 maires des communes de l'Aire d'Adhésion, chose exceptionnelle, en présence du Préfet et sous le Haut Patronnage de Barbara Pompili, Secrétaire d'État à la Biodiversité.

Cette journée a également mis en valeur les acteurs économiques de notre territoire, qui ont décidé de s'engager dans une nouvelle démarche de développement durable à travers la marque Esprit parc national. Le Parc national de la Guadeloupe a ainsi lancé la marque sur le territoire avec pas moins de 9 règlements d'usages catégoriels sur les 11 possibles, un record pour un Parc national. Ceci a été possible grâce au travail continu des agents, qui ont mené les audits mais également démarché des producteurs afin de leur présenter cette marque, ses avantages et ses critères de qualité nouvelle pour certains acteurs du territoire.

Ainsi, le reste de l'année 2016 a permis de mettre en place les premières actions de ces conventions d'application. Les communes ayant priorisé leurs actions, certaines ont vu mettre en valeur leurs patrimoines culturels comme Baillif avec les Roches Gravées du Plessis, tandis que d'autres s'engageaient dans de la restauration écologique, dans le cas de la forêt marécageuse de Golconde aux Abymes. Ces diverses actions se poursuivront en 2017 et d'autres viendront s'y ajouter, mettant ainsi en œuvre la Charte de territoire du Parc national. L'audit du CGEDD réalisé en juin a permis d'évaluer l'efficacité des actions de gestion de protections du parc dans le cadre de la mise en œuvre de la charte,

L'année 2017 qui s'annonce avec la création de l'Agence Française de la Biodiversité, sera pleine de nouveaux défis, mais notre Établissement continuera à s'engager au quotidien auprès de tous les acteurs du territoire, publics ou privés, désireux de contribuer au développement durable, afin de procurer à chaque Guadeloupéen un meilleur cadre de vie, au sein du territoire d'exception qu'est leur Parc national.

*Maurice Anselme,
Directeur du Parc national de la Guadeloupe.*

Acquisition de connaissances

Administration et diffusion de données

Contribution à des programmes
de recherche

« Connaître, pour mieux protéger », cette citation est toujours utilisée, car en 27 ans d'existence, les agents du Parc national ont encore à apprendre de la nature qui les entoure. Les missions de connaissance restent donc prioritaires pour les parcs nationaux, afin de prendre soin de la biodiversité exceptionnelle qu'ils abritent.

1.1 ACQUISITION DE CONNAISSANCE

SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSÉS EN PARC NATIONAL

MILIEUX AQUATIQUES

Suivi des peuplements de rivière : Ce protocole a eu lieu en février-avril 2016 sur les 6 stations retenues. Après 11 années de suivi, les résultats sur l'érosion des peuplements des cours d'eau de Guadeloupe suivent malheureusement la tendance mondiale mise en évidence dans le rapport sur la biodiversité de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire réalisé par un consortium de scientifiques en 2005. Cinq cours d'eau sur 6 possèdent un indice de bien portance en décroissance forte, ce qui signifie que la biodiversité et l'abondance notamment, y sont en décroissance. La dernière rivière est en croissance forte : c'est la rivière Grosse-Corde. La station de cette rivière est la seule station en cœur de Parc, ce qui laisserait présager un « effet réserve ». Cependant, cette hypothèse semble peu probable.

En effet, même si les autres stations ne sont pas directement en cœur de Parc, elles sont proches de celui-ci (500 mètres maximum) et pourtant leur tendance générale diminue d'année en année. D'autres hypothèses peuvent expliquer cette amélioration : une embouchure et un bassin versant peu urbanisés permettant un bon renouvellement des populations, une ripisylve fortement présente qui limite les transferts d'engrais et pesticides des parcelles agricoles attenantes, une police anti-braconnage accrue sur le linéaire de la rivière en cœur de parc, qui protège les adultes reproducteurs. Une étude plus approfondie sur cette rivière pourrait permettre de confirmer ces hypothèses.

Le rapport « Réseau de suivi de peuplement des rivières de Guadeloupe » est disponible sur le site internet du Parc.



Protocole de suivi des rivières, PI Delescluse/PNG



Protocole de suivi des rivières, PI Delescluse/PNG

Atlas de la biodiversité de la macrofaune aquatique des cours d'eau de Guadeloupe :

Un nouveau protocole a été mis en place en septembre 2013 avec pour objectif d'améliorer la connaissance sur les espèces colonisant les rivières et de définir leur aire de répartition aussi bien en cœur de parc que sur l'Aire d'Adhésion. En 2016, un seul cours d'eau a été prospecté (rivière du Lamentin). Ce cours d'eau est en mauvais état écologique (macro-déchets et rejet d'eaux usées). Les espèces présentes sont des espèces patrimoniales comme la grande chevrette, *Macrobrachium acanthurus* ou la crevette transparente, *Xiphocaris elongata*, une espèce rare est également présente *Jonga sereï* ainsi que des espèces introduites comme le guppy ou le porte épée.

Étude sur les capacités de franchissement de la macrofaune aquatique en vue de la conception de dispositifs de passe à poisson adaptés aux prises d'eau de Guadeloupe :

Ce protocole est la phase 2 du partenariat avec l'Université Antilles Guyane dans le cadre d'une fiche action ONEMA dont la thématique est « Guadeloupe – Appui scientifique à la mise en œuvre d'un protocole de suivi de l'efficacité des dispositifs de franchissements piscicoles et macro crustacés ». Une partie du protocole a été réalisée entre janvier et mars 2016. Les prises d'eau de La Barthole et de Bras-David ont été suivies lors de 10 sorties terrain. Il consiste à observer les tentatives de remontée des espèces sur des obstacles à la continuité écologique possédant des paramètres physiques différents (substrats, pente, débit) et à définir leurs capacités de franchissement. Un premier rapport, disponible sur le site internet du Parc a été transmis à l'ONEMA en 2015.

Les premières conclusions confirment les talents de sauteur du mulot de montagne *Agonostomus monticola*, la résistance

à l'effort du colle-roche, *Sicydium spp* et la sensibilité à leur environnement pour l'ensemble des espèces.

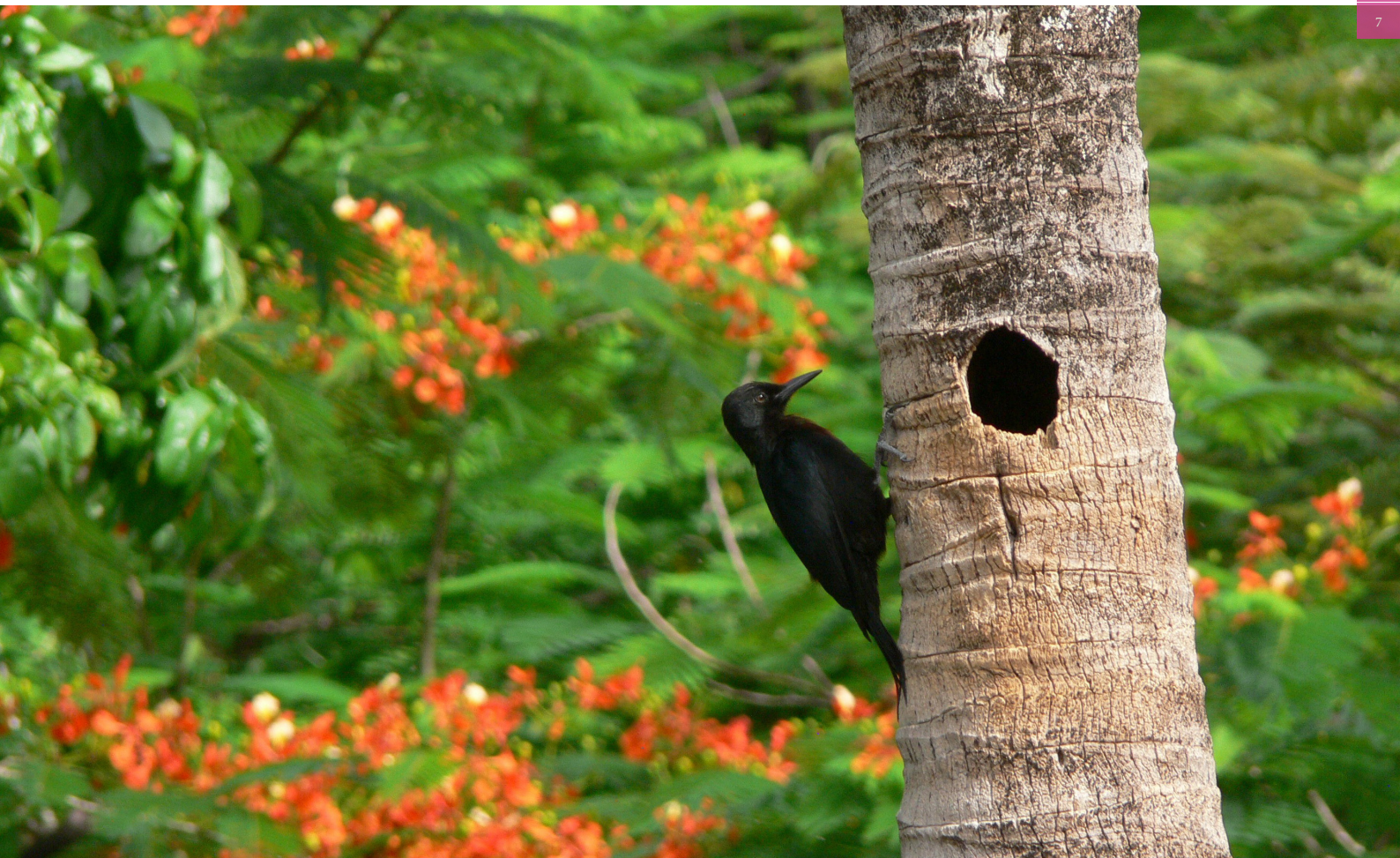


Colle roche, Gaëlle Landersaren

MILIEUX FORESTIERS

Indice kilométrique « Pic de Guadeloupe » : Le Pic de Guadeloupe est le seul oiseau endémique strict de l'archipel, et par conséquent toute diminution de son effectif serait critique pour l'espèce. Afin de suivre les populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place en 2009 pour le suivi d'un indice kilométrique. Actuellement le dispositif comporte 13 transects répartis dans différents milieux, forêt humide, forêt sèche, mangrove et forêt marécageuse. La sous-population des Grands Fonds n'est malheureusement pas encore suivie, malgré les menaces qui pèsent sur elle. C'est la première année depuis 2011 que la totalité des transects prévus n'a

pas pu être réalisée. Un transect n'a pas été échantillonné et trois transects n'ont été parcourus que trois fois au lieu de quatre. Il faut souligner l'impact négatif de ces manques sur un suivi long terme de ce type qui compromet l'utilisation des résultats. L'indice kilométrique annuel, pour la première fois depuis quatre ans, semble marquer une légère baisse en 2016. Toutefois l'incomplétude des données pourraient expliquer cette tendance inhabituelle, qui reste non significative.



Pic de la Guadeloupe, Guy Van-Laere



Suivi bagage oiseaux. Guy Van-Laere

Opérations de baguage d'oiseaux : Ce protocole, lourd en temps agents, ne répond plus directement aux objectifs de connaissance ou de gestion du parc. Il a été décidé de ne pas le reconduire pour les années à venir. En 2016, 2 sessions de captures ont été organisées, en juin sur les sites de Providence et de Piolet et en octobre sur Piolet uniquement. L'objectif était de tester les possibilités d'étudier la démographie des espèces forestières chassées (grives), l'expérience a montré que le nombre peu important d'individus capturés de chaque espèce ne permettrait pas une telle étude.

Réseau de placettes forestières permanentes : Les huit placettes ont toutes été contrôlées une fois depuis leur mise en place en 2010 – 2011. A partir de 2017, deux placettes seront contrôlées chaque année pour obtenir des mesures de croissance tous les 4 ans.

Fourmi manioc : Un suivi de l'impact des fourmis manioc sur les fougères arborescentes a été mis en place en 2014 à raison d'un relevé de deux circuits tous les deux ans. Une deuxième série de relevés a donc été effectuée en février 2016. Il semble que la pression de la fourmi manioc sur ces fougères, très forte lors des premiers relevés effectués par l'UAG en 2007, soit en diminution, laissant apparaître de nombreux jeunes plants. Cette dynamique devra être suivie dans les années à venir.

Comptage Wetlands International : Il s'agit d'un recensement des oiseaux hivernants en janvier dans toute la Caraïbe, coordonné localement par l'association Amazona. 2 Sites sont prospectés par le PNG : îlet Fajou (17 espèces pour 308 individus) et Grand Étang (5 espèces pour 15 individus).



Suivi Wetland, A. Larade/PNG



Anémone et crevette, J. Bernus/PNG

MILIEUX MARINS

Suivi des traces de tortues marines sur le littoral de Sainte-Rose :

Ce suivi se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des tortues marines. En 2016, trois sites ont été prospectés sur le littoral de Sainte-Rose à savoir, les plages de Pointe Allègre Est, Pointe Allègre Ouest et les Amandiers. En 2016, les agents du Parc national ont effectué 13 sorties pour ce suivi. Ont participé, les Pôles Aire d'Adhésion et Milieux Marins ainsi que le Service Patrimoines. Au total, 7 traces de tortues luth, 7 traces de tortues imbriquées et 5 traces de tortues vertes ont été identifiées.

Suivi de nuit de tortues marines imbriquées pour la pose de balises Argos :

Dans le cadre du plan de restauration des tortues marines en Guadeloupe, 5 balises Argos devaient être posées sur des tortues imbriquées. Le Service Patrimoines en collaboration avec le Pôle Aire d'Adhésion a participé à 3 nuits de prospection organisées par le Réseau Tortues Marines sur le littoral de Sainte-Rose pour la pose des 2 balises. Au cours de ces 3 nuits, aucune tortue imbriquée n'a malheureusement été observée. En revanche, des tortues vertes et des émergences de tortues luth ont été reportées.

Protocole Scuba (tortues marines) : Dans le cadre du réseau des tortues marines, l'établissement assure depuis 2000 la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac

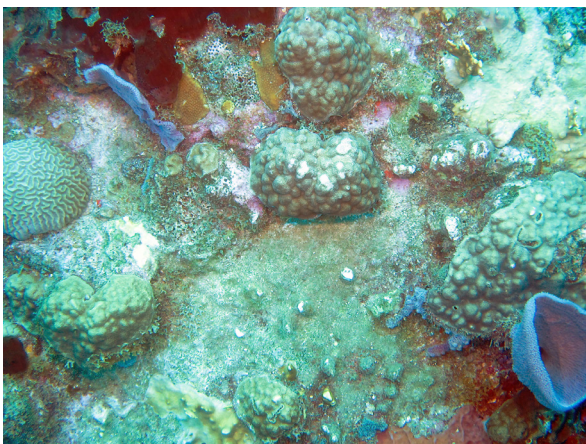


Tortue imbriquée, ONCFS

Marin. Au total, 3 j/homme ont été consacrés à la saisie des données. Les données sont transmises au réseau tortues qui en font le traitement. Malheureusement, un seul club est fortement actif dans ce protocole.



D.Baltide



D.Baltide



S.Mege/PNG

Suivi des peuplements coralliens des îlets Pigeon à l'aide de photographies sous-marines : Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon. Des photographies ont été réalisées sur 12 quadrats de 60x80 cm, 4 journées ont été consacrées aux prises de vue 2016. Les photographies réalisées de 2012 ont été traitées par une stagiaire cf p.17.

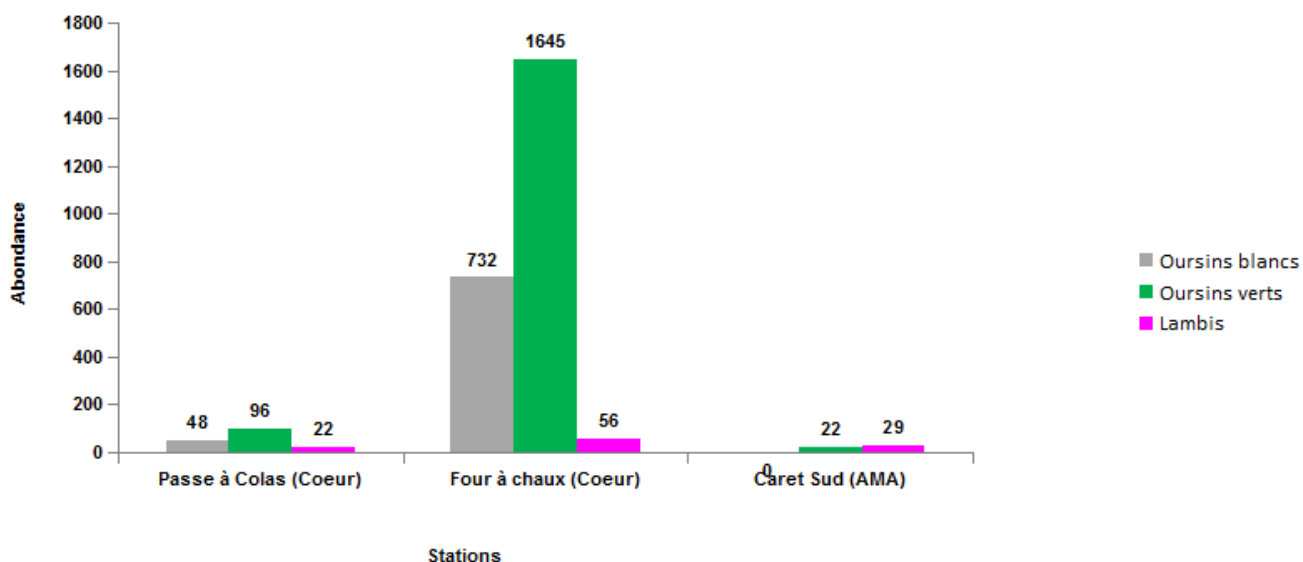
Suivi de l'écosystème récifal, des herbiers et des communautés ichthyologiques dans le GCSM dans le cadre du réseau des AMP des Antilles Françaises : Les plongeurs professionnels de l'établissement participent depuis 2007 à ces protocoles, qui sont étendus aux réserves naturelles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre. 16 j/homme ont été consacrées à ce protocole.



Suivi herbier, S.Mege/PNG

Herbiers dans le GCSM : Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de Magnoliophytes marins. Ont été suivies deux stations en cœur de Parc et une station en aire maritime adjacente. Au total, 8 journées ont été consacrées à ce suivi. Le statut de protection semble profiter aux oursins blancs, aux oursins verts – bien que sans intérêt commercial – et aux lambis pour la station située en face du Four à Chaux au nord de Fajou en cœur de Parc.

QUELQUES RÉSULTATS CONCERNANT LA MACROFAUNE INVERTÉBRÉE DES HERBIERS :



Pour rappel en 2015 : le nombre d'Oursins blancs dans la station située en face du four à chaux en cœur de Parc était de 714 (pour 17 dans la station située à la Passe à Colas et 0 en AMA (Station au sud de Caret). L'effet réserve pour cette espèce semble se confirmer.

Écosystème récifal : L'objectif de ce suivi est de collecter des données basées sur des protocoles faciles à mettre en œuvre sur l'état de santé des peuplements benthiques dans les zones classées en cœur de parc et hors cœur. Les paramètres étudiés sont : la structure du peuplement benthique, la couverture en macroalgues, le recrutement corallien, les oursins diadèmes et l'évaluation de l'état de santé général. On peut noter que les organismes benthiques sont plus diversifiés en cœur qu'en AMA. La couverture globale du substrat sur les stations en cœur et hors cœur est dominée par les algues.

Le recrutement corallien est faible, il est de l'ordre de 1 individu /m² en cœur et de 0,6 ind/m² en AMA. On note une absence d'oursins noirs sur les stations étudiées. La conséquence de la rareté des oursins noirs entraîne un surdéveloppement des peuplements algaux aux dépens des communautés coralliennes. Tous ces résultats, sont semblables depuis 2011. En ce qui concerne, l'évaluation de l'état de santé général, pour 2016, on observe une légère amélioration. L'indice moyen étant de 2,7 pour 3 en 2015.

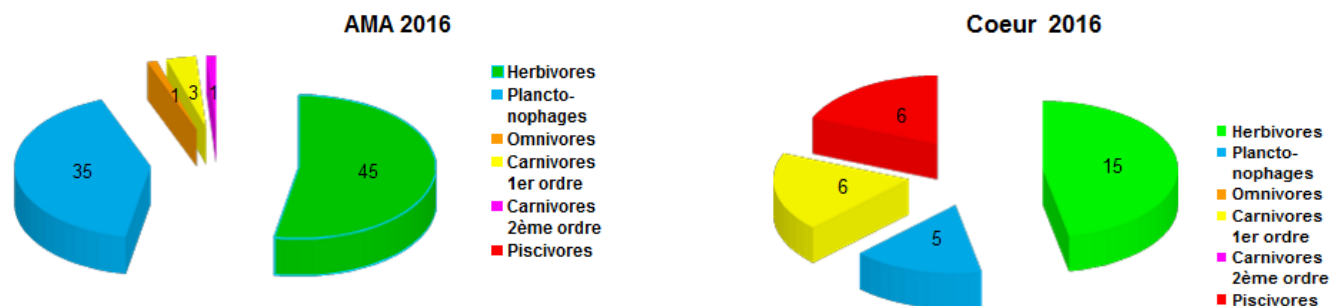


Communautés ichthyologiques (poissons) : La méthode utilisée est le suivi sur des transects fixes de deux stations, l'une en cœur, l'autre en AMA. En cœur de Parc, la présence des poissons carnivores et piscivores est plus importante qu'en aire maritime adjacente, ce qui pourrait être l'indicateur d'un « effet réserve ».

Pour rappel de 2011 à 2015 : Les Poissons herbivores ont des tailles exploitables (>10cm) et une abondance plus élevées en cœur de Parc qu'en Aire Maritime Adjacente. Ces résultats peuvent être attribuées au statut de protection vis à vis de la pêche à la nasse (piège à herbivores). Pour les

poissons carnivores et piscivores de 2011 à 2015, même bilan qu'en 2016, leur présence est plus importante en cœur qu'en aire maritime adjacente, ce qui pourrait confirmer l'indice d'un effet réserve.

Depuis, 2011 aucun poisson lion (*Pterois volitans*) n'a été observé sur les stations de comptage aussi bien en cœur qu'en Aire Maritime Adjacente.



Suivi des thermographes aux îlets Pigeon et dans le GCSM :

La mise en place d'un réseau de suivi de la température de la mer s'inscrit dans une des thématiques prioritaires à l'échelle nationale, à savoir le changement climatique. Les hausses de température importantes peuvent provoquer le blanchissement des coraux et entraîner des mortalités plus ou moins importantes selon l'intensité de l'épisode. Les thermographes ont été placés dans deux sites différents : le Grand Cul-de-Sac Marin et les îlets Pigeon. Dans chacun des sites deux enregistreurs ont été implantés : un à -1m et l'autre à -25m. Les thermographes sont relevés tous les 3 mois.

Pour la période du 26 mai au 30 août 2016, sur la station du GCSM à 25m de profondeur, la température a varié de 27.7 à 29.6°C, la température moyenne étant de 28.6°C.

Sur la station des Îlets Pigeon à 25 m de profondeur, la température a varié de 25,3°C à 30,2°C ; la température moyenne étant de 28,6°C.

On peut noter que les températures moyennes sont pratiquement les mêmes quelque soit le lieu géographique et aucune hausse de température n'est à signaler pour la période définie. Aucun blanchissement n'a été observé et n'a pu être corrélé à ces températures élevées, normales pour la saison.



Eponge festulaire , X.Kieser/PNG

Mise en place d'un protocole d'évaluation rapide de l'état de santé des récifs coralliens : Ce protocole (Bouchon et al., 2003) a été développé pour fournir une méthode d'estimation rapide de l'état de santé des communautés benthiques des récifs de l'aire maritime adjacente du parc national, par observations visuelles effectuées en apnée jusqu'à 15 mètres de profondeur.

L'état de santé du récif étudié est évalué sur une échelle de quatre classes :

- la classe 1 qui correspond à une communauté corallienne en excellente condition (les coraux ne présentent pas de signes de nécrose et le peuplement végétal est constitué par un gazon algal)

- la classe 2 qui caractérise un récif en bon état (les coraux ont peu de signes de nécrose, quelques macro-algues se développent et (ou) des signes discrets d'envasement des fonds apparaissent)

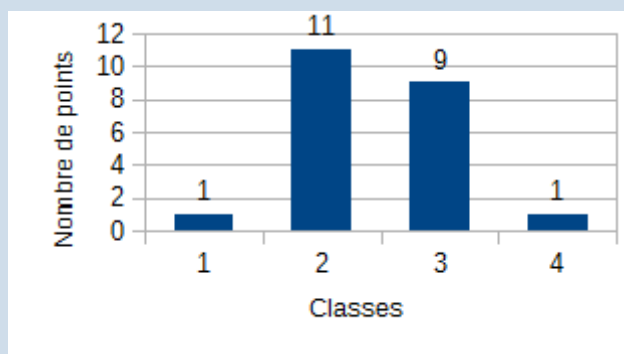
- la classe 3 qui correspond à un récif dégradé (de nombreux coraux sont plus ou moins nécrosés, le peuplement algal est dominé par des macro-algues et (ou) un envasement important des fonds est observable)

- la classe 4 qui s'applique à un récif très dégradé (la majorité des coraux sont morts et ceux-ci ainsi que le reste des fonds, sont envahis par des macro-algues et (ou) entièrement envasés)

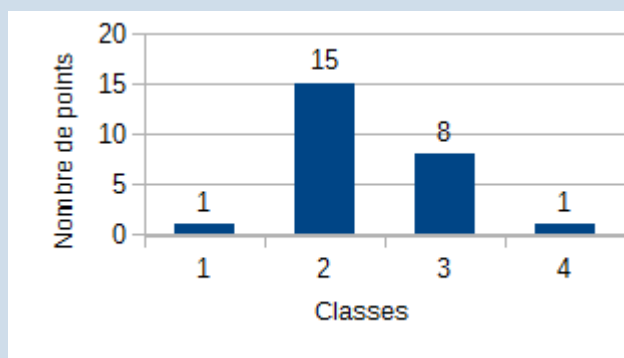
Le nombre de points d'échantillonnage est de 45 pour le Grand Cul-de-Sac Marin et 46 en Côte sous le Vent.

Évaluation rapide de l'état de santé des récifs en Côte Sous le Vent

A 5 M DE PROFONDEUR

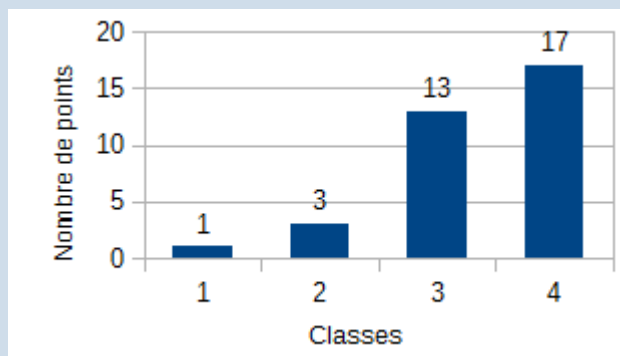


A 15 M DE PROFONDEUR

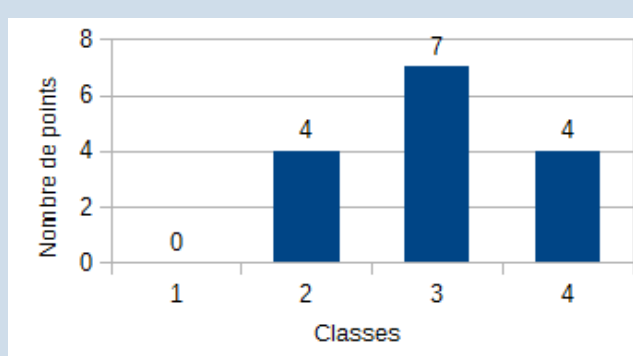


Évaluation rapide de l'état de santé des récifs dans le Grand Cul-de-Sac Marin

A 5 M DE PROFONDEUR



A 15 M DE PROFONDEUR



La tendance qui se dégage pour cette année est qu'à 5 mètres et 15 mètres de profondeur, les formations coralliennes sont en meilleures état de santé en Côte sous le Vent que dans le Grand Cul-de-Sac Marin. Des analyses plus approfondies vont être réalisées. En effet, les données de 2016 correspondent à un état initial, seuls le suivi et l'étude sur le long terme de ce protocole qui permettront d'observer des variations temporelles et spatiales.

**Suivi des stations de l'orchidée
Brassavolla cucullata sur l'îlet
Kahouanne :**

Après sa validation par le CEFE en 2014, le protocole de suivi a été mis en place à partir de janvier 2015. Les difficultés d'accès de l'îlet et le manque de moyens nautiques appropriés ont posé quelques problèmes mais trois relevés complets des stations à deux mois d'intervalle ont néanmoins pu être réalisés en 2016. La récente acquisition de deux nouveaux navires au PNG devrait permettre le maintien de ce suivi d'un site exceptionnel pour cette orchidée rare et protégée.



Suivi orchidée, G. Van Laere/PNG

Ardéidés, A.Larade/PNG



Suivi de l'avifaune du GCSM : Dans le GCSM, 3 groupes d'espèces d'oiseaux sont régulièrement suivis :

- Les Sternes (Îlet Blanc et Tête à l'Anglais)
- Les Râles (ensemble du GCSM)
- Les Ardéides (sur les îlets de palétuviers).

LES STERNES :

Pour l'îlet Blanc : En 2016, la préparation de l'îlet pour la nidification des sternes n'a pas fait l'objet de la totalité des mesures d'ouverture du milieu réalisées normalement chaque année en raison de l'érosion et de la fragilité de la végétation. La capacité d'accueil s'en est trouvée amoindrie. De ce fait les oiseaux se sont installés uniquement sur le banc de sable connexe, sous l'influence des aléas de courants marins.

Cette année aucun mouvement brutal du banc de sable n'a été observé au cours de la nidification mais un dérangement important dû à des visiteurs en milieu de saison a été à l'origine de l'abandon total de l'îlet. Tous les nids ayant été abandonnés, le taux de reproduction est encore nul cette année.

Pour l'îlet Tête à l'Anglais : Le suivi de l'îlet n'a pas été réalisé cette année.

L'application de ce protocole est en attente de la réalisation d'une cartographie phytosociologique de l'îlet, indispensable avant l'exécution de ce protocole (calcul exact de chaque habitat).



Îlet blanc, R.Gomès/PNG

LE RÂLE :

Cette nouvelle année de prospection a vu une baisse de participation des services du PNG au protocole de **cartographie de la population de Râle gris** du GCSM. L'étude qui devait aboutir en 2017 ne sera terminée qu'en 2018, sauf si une aide extérieure (stagiaire) vient renforcer le dispositif. Sur les 9 circuits programmés seuls 5 ont été réalisés. 7 étaient attribués aux services du PNG, seuls 4 ont été réalisés (3 au PMM et 1 au PAA).

Néanmoins, la présence de l'espèce a été relevée sur le quart des points de prospection, montrant la présence

d'habitats très favorables sur la zone échantillonnée cette année. Ainsi, nous avons pu bien avancer dans la détermination des exigences écologiques de l'espèce.



Aigrette neigeuse, R.Gomès/PNG

Suivi de l'évolution de la nidification des Ardéidés sur 3 sites (Christophe, Carénage, Rousseau) : Le suivi initié en 2015 pour réaliser l'état zéro de l'utilisation des îlets par les oiseaux a été poursuivi en 2016 (8 passages sur les 3 colonies).

Le Pôle Aire d'Adhésion s'est impliqué dans 3 protocoles d'acquisition de connaissances. Il s'agit des protocoles Tortues (16 j/homme), Pics (8 j/homme), Peuplement des rivières (9 j/homme), protocoles ornithologiques (4 j/homme).

Le Pôle cœur forestier s'est investi dans 5 protocoles. 31 j/homme ont été consacrés au protocole de baguage, 6 au protocole Pic, 5, à la pêche électrique, 4 aux placettes forestières, 2 au protocole de suivi de la fourmi manioc.

Le Pôle Milieux Marins a participé aux protocoles de suivi des sternes de l'îlet Blanc (8 j/homme), cartographie du Rôle gris (6,5j/homme), suivi de la nidification sur trois sites (11 j/homme).

INDICATEURS C.OB

NOMBRE DE PROTOCOLES D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES.

2015

25

2016

23

La diminution du nombre des protocoles est dû à la disparition d'une étude test sur les libellule et l'arrêt du protocole MOVECLIM arrivé à terme

1.2 ADMINISTRATION ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES

MILIEUX FORESTIER

Via l'outil régional SINP KaruNati, le Parc met à disposition du grand public au format SINP (Système Information Nature et Paysages) l'ensemble des données issues de sa base Observations occasionnelles. Cette base intègre désormais toutes les observations concernant la faune et la flore en dehors de certains suivis réalisés dans le cadre de protocoles particuliers (orchidées, odonates, baguage...). D'autres protocoles de données ont été intégrés, notamment sur les points d'écoute. En 2016, 1577 observations ont été saisies par les agents, ce qui correspond à une augmentation très nette par rapport aux années précédentes (695 en 2015). Cette pression d'observation peut toutefois être encore améliorée si l'ensemble des agents de terrain est mobilisé.

Les observations consignées dans la base de donnée SINP via ObsOcc se sont déroulées sur 99 dates différentes.

Suite à la remise du pré-rapport en 2015, le CEFE a complété son rapport concernant les placette forestières.

Un poster (UA/ONF/PNG) des premiers résultats de ce protocole a été présenté lors de la 20ème conférence de la Caribbean Academy of Sciences (CAS)

MILIEUX MARIN

Le protocole de suivi des quadrats aux îlets Pigeon a donné lieu à un rapport et un poster présenté au congrès du Gulf and Caribbean Fisheries Institute :

Freschet C., 2016. Suivi de l'évolution des communautés coralliennes des îlets Pigeon (Guadeloupe) à l'aide de photoquadrats des années 2012 à 2016. Rapport de stage de Master 2 en Sciences – Technologies – Santé – Mention Écologie. Université des Antilles. 32 p.

Résumé

Des signes d'altérations ont été observés sur les récifs coralliens de la Caraïbe. Le parc national de la Guadeloupe a donc décidé de mettre en place un suivi photographique biannuel sur 12 quadrats depuis 2012 au niveau des îlets Pigeon. Ce suivi consiste en l'étude de l'évolution temporelle des recouvrements (surface en %) des communautés coralliennes et autres groupes d'organismes benthiques présents sur les quadrats, par le traitement des photographies (n=120) à l'aide de logiciels spécifiques (Photoshop, Image J) pour chaque année, le gazon algal (40%) et les coraux (33%) dominent la surface de chaque quadrat. Porites astreoides est l'espèce dominante aussi bien en recouvrement qu'en nombre de colonies. À l'exception d'une diminution des Cyanobactéries et l'augmentation des éponges, l'ensemble des différents groupes d'organismes se maintient sur la période étudiée. Ces analyses confirment la solidité du protocole et confirment l'intérêt de poursuivre ce suivi.

En complément des protocoles, un document de synthèse des intérêts faunistiques et floristiques de 25 sites du Grand Cul-de-Sac marin, de l'îlet Kahouanne à la Pointe de la Grande Vigie indiquant les activités pratiquées et les menaces pesant sur les sites a été rédigé en 2015 et 2016 par Régis GOMES.

Les modalités de validation et de valorisation de ce document restent à déterminer.

PATRIMOINE CULTUREL

Lors de l'élaboration du diagnostic préalable à la charte, le Parc national – Réserve de biosphère a identifié la thématique du paysage comme signifiante sur le territoire. Celle-ci a été mentionnée à plusieurs reprises :

- Objectif 1.1.1. : Mieux connaître et partager la connaissance sur les patrimoines naturel, culturel et paysager
- Mesure 1.2.2.2. : Limiter les aménagements ayant un impact paysager et adapter les éléments visuels existants
- Objectif 1.3.1. : Aménager les sites dans le respect des patrimoines naturel, culturel et paysager

C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre de la charte l'établissement explore les voies et moyens par lesquels il peut contribuer à une meilleure connaissance et à la mise en valeur du patrimoine paysager, soit :

- en tant que maître d'ouvrage : candidature à l'appel à projet pour les Plans paysage (AP-PP) promus par la DEAL (2015 et 2017)
- en tant que partenaire associé : Atlas des paysages élaboré par la Région en 2014, Observatoire photographique des paysages (OPP) porté en 2016 par la DEAL.

Sur ces deux programmes, le Parc national a été membre des comités de pilotage, l'objectif étant d'accompagner les maîtres d'ouvrage et de mettre en évidence les spécificités qu'il est plus à même d'identifier en tant que gestionnaire.

INDICATEURS C.OB

NOMBRE DE DONNÉES TRANSFÉRÉES ANNUELLEMENT AU SINP

2015

700

2016

1600

MISE EN PLACE D'UNE CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE

2015

1

2016

1

TAUX DE RÉPONSE AUX DEMANDES DE L'ÉTAT OU DES COLLECTIVITÉS

2015

50

2016

60



BILAN DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

La présidence du conseil scientifique a été confiée à Madame Claudie Pavis depuis 2013. Elle représente le CS avec une voix délibérante au conseil d'administration du Parc.

Par ailleurs, elle est membre de droit du conseil scientifique de PNF (les membres du CS de PNF ne seront pas forcément membres du CS de l'AFB au 1er janvier 2017).

Les réunions plénières se tiennent deux fois par an. Le travail en groupes thématiques, selon les besoins, est organisé avec les membres volontaires.

Le président du CSRPN est invité aux réunions et réciproquement la présidente du CS du parc participe aux réunions du CSRPN, afin d'avoir une connaissance partagée des problématiques communes à l'archipel. Il est à noter que plusieurs membres sont communs aux deux conseils et que deux agents du Parc national sont membres à titre personnel du CSRPN.

Les réunions du conseil scientifique sont précédées d'une réunion du bureau qui prépare et valide l'ordre du jour. Un relevé de décisions est rapidement établi après chaque réunion du CS ou de ses groupes de travail thématiques.

Le conseil scientifique est régulièrement saisi et interrogé par le biais de la messagerie électronique, notamment pour préparer les avis.

CONTRIBUTION DU CS AUX ACTIVITÉS DU PARC

Les membres, selon leur domaine de compétence, sont appelés à assister le Parc en terme d'expertise dans un certain nombre d'actions. On peut mentionner par exemple :

- Céline Dessert sur la gestion de la fréquentation sur le dôme du volcan vis à vis des activités fumerolliennes.
- Phippe Feldmann sur la thématique de l'accès au partage des avantages (dispositif APA de la convention sur la diversité biologique).
- François Meurgey sur les questions entomologiques et par exemple sur l'initiative de l'association des apiculteurs sur les pollinisateurs sauvages, ou encore la conception d'un outil pédagogique sur les papillons diurnes.
- Claude Bouchon sur les questions d'aquaculture et de restauration corallienne. A noter son intervention en formation auprès des agents du Parc sur les coraux et la supervision du stage de M2 sur le traitement de 4 années de photos quadrats sur les îlets Pigeon.
- Alain Rousteau sur la réhabilitation du site de l'ancienne pépinière de Providence, ou encore la valorisation du dispositif de placettes forestières.
- Daniel Imbert qui assiste le Parc dans la réalisation d'un projet de reboisement en zone inondable.
- Nicolas Barré qui accompagne le parc dans ses actions en faveur de la connaissance et de la gestion des orchidées.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Rappel des ordres du jour traités :

- **CS du 18 mars 2016**
 - Sélection des dossiers de candidature soumis à l'appel à projets de recherche du parc national
 - Avis sur les trois dossiers suivants :
 - choix constructif et positionnement géographique du radeau à sternes dans le GCSM
 - devenir du Four à chaux de Fajou / érosion marine
 - stratégie d'intervention du parc sur la flore menacée en aire d'adhésion
 - Programme d'actions du parc inscrites au budget rectificatif n°1 relatives à la mise en oeuvre de la politique scientifique
 - Actualité sur le dossier lamantin
 - Questions diverses : information sur les deux projets de séminaire sur l'avifaune et sur la capacité de charge des AMP/ gestion de la fréquentation
- **CS du 6 octobre 2016**
 - Avis sur la stratégie de coopération, d'élevage et de relâcher des lamantins (PNG)
 - Avis sur le projet de renforcement d'*Epidendrum revertianum* (orchidée) en zone coeur (présentation de N. Barre de l'AGO)
 - Avis sur projet aménagement forestier de la forêt départementalo-domaniale (présentation ONF)
 - Avis sur le projet de restauration du canal Belle-Plaine et de sa place dans le projet Taonaba
 - Avancement des projets scientifiques soutenus en 2016 (présentation de C. Pavis)
 - Échanges sur le projet Canopée (présentation de F. Meurgey)
 - Projection d'un film sur survol du dôme de la Soufrière et des fumerolles. Evolution du Système hydrothermal (présentation de C. dessert)
 - A l'occasion de cette réunion le CS a été accueilli par l'équipe lamantin pour une visite du centre d'élevage de Blachon, sur la commune du Lamentin

LES AVIS DU CS

Le CS a émis 14 avis en 2016, dont la moitié ont été votés en séance plénière. Les avis ont été instruits par le CS, dont un (aménagement forestier de la FDD) dans le cadre d'une procédure d'avis conforme.

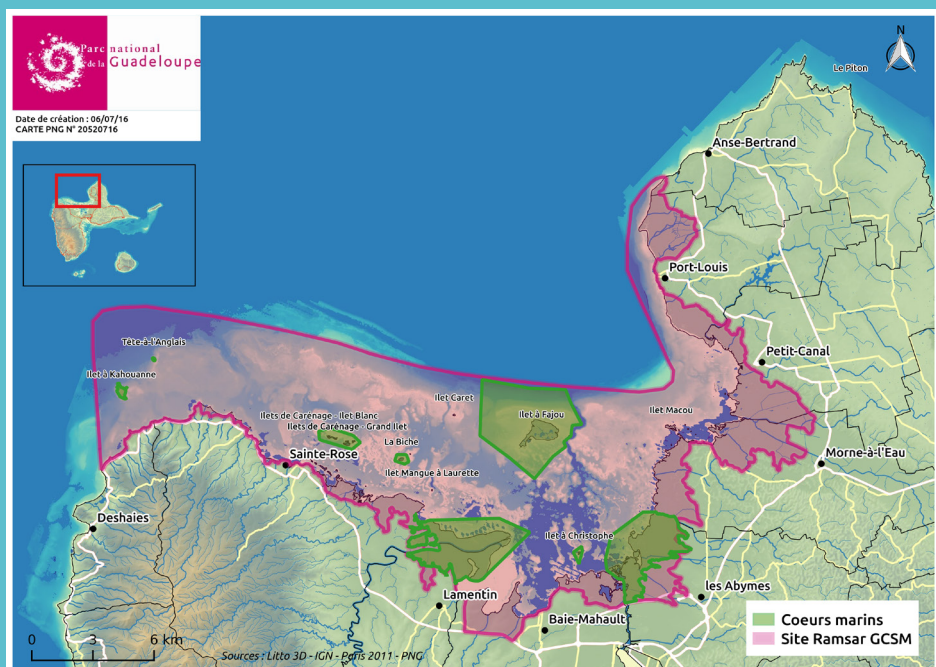
LE PARC ET LA CONVENTION DE RAMSAR

La convention relative aux zones humides d'importance internationale, abrégée sous le nom de «convention de Ramsar» (faisant référence à la ville Iranienne dans laquelle la convention a été signée), est un traité international qui sert de cadre pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Il s'agit du seul traité mondial axé sur un seul type d'écosystèmes.

Les parties contractantes s'engagent à respecter les «trois piliers» de la convention :

- Oeuvrer à la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides
- Inscrire toutes les zones humides d'importance internationale sur la liste Ramsar
- Coopérer au plan international

Entrée en vigueur en 1975, la convention compte aujourd'hui (06/07/2016) 169 parties contractantes partout dans le monde. Ses parties ont actuellement inscrit plus de 2241 sites méritant une protection spéciale, protégeant ainsi plus de 215 Millions d'hectares (soit plus de 132 000 fois la superficie de la Guadeloupe). La France a ratifié la convention en 1986.



La Baie du Grand Cul-de-Sac Marin est un lagon de 15 000 ha qui réunit les îles de Basse-Terre et de Grande-Terre. Délimitée au nord par la plus grande barrière de corail des Petites Antilles, elle est parsemée d'herbiers sous-marins et compte une zone littorale de 5000 ha abritant 80% mangroves, forêts marécageuses, prairies humides et marais de la Guadeloupe.

Etant donnée l'importance d'ordre international de cette zone humide classée site Ramsar, le Parc National de la Guadeloupe a mené de front de nombreuses actions en 2016 pour protéger cet écosystème précieux; ci-dessous une liste non exhaustive de mission menées 2016 :

- Comptage Wetland international
- Suivi des tortues marines (traces, poses de balises)
- Suivi de l'écosystème récifales, des herbiers et des communautés ichthyologiques dans le GCSM
- Suivi des thermographes
- Protocole d'évaluation rapide des coraux en apnée
- Suivi des Orchidées sur l'île Kahouanne
- Suivi de l'avifaune
- Mission de police (sensibilisation, surveillance, lutte anti braconnage)
- Projet de Création de zones tampon et d'un radeau à sternes
- Projet de Réhabilitation de la forêt de Golconde
- Projet de Réintroduction du lamantin
- Gestion des activités commerciales
- Accompagnement des acteurs sur la valorisation du patrimoine
- Sensibilisation et éducation
- Entretien des infrastructures de mouillage

1.3 CONTRIBUTION À DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

MILIEUX AQUATIQUES

En partenariat avec l'Université Antilles-Guyane et l'Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques, l'établissement travaille sur la détermination des capacités de franchissement des espèces aquatiques (eau douce) locales dans le cadre de l'aménagement des obstacles à la continuité écologique.

L'établissement participe au groupe de travail « Protocole Indice de Continuité Écologique » (ICE) adaptation pour les DOM. L'objectif du groupe de travail est de finaliser la méthode ICE pour définir les classes des obstacles existants sur les cours d'eau de Guadeloupe.

MILIEUX MARINS

Les recherches réalisées au sein de l'équipe BOREA-DYNÉ-CAR ont permis de mettre en évidence une perte en couverture corallienne de près de 40 % au cours de ces dernières années sur les récifs des Antilles françaises (Bouchon et al., 2008a ; 2008b). Parallèlement à la régression des coraux adultes, ces dernières études ont également montré l'existence d'une tendance décroissante du recrutement des jeunes coraux, seul mécanisme susceptible de reconstituer les populations adultes.

Le laboratoire de biologie marine de l'Université des Antilles a décidé de réaliser avec l'aide d'un stagiaire de M2 (Le Cocq D.) une expérimentation de bouturage de 3 espèces d'*Acropora* considérées en danger d'extinction par l'UICN. Le site retenu a été le cœur marin des îlets Pigeon. Ce site n'a jamais possédé de population importante d'*Acropora palmata* du fait de sa situation à l'abri de la houle, qu'affectionne cette espèce. Il n'existe aujourd'hui qu'une quinzaine de colonies de cette espèce autour des îlets. En revanche, Il existait une population importante d'*Acropora cervicornis* autour des

MILIEUX FORESTIERS

Les agents du PNG ont accompagné sur le terrain une mission scientifique de reconnaissance pour la préparation d'une étude sur la canopée centrée sur l'écologie des anolis qui doit avoir lieu en 2017. Les zones d'étude seront rapprochées du réseau permanent de placettes forestière.

Une convention cadre a été signée en 2014 avec le Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive de Montpellier (CNRS) pour un appui à l'expertise préalable à la mise en place de nouveaux protocoles.

îlets avant 1989. Cette population a été entièrement détruite par l'ouragan Hugo et n'a jamais pu se reconstituer depuis. Nous connaissons à ce jour qu'une seule colonie relictuelle sur Gros îlet de l'hybride *Acropora prolifera*.



Expérimentation, plantation coraux, S.Mege/PNG

Le Cocq D., 2016. Expérimentation en vue de la restauration des coraux du genre *Acropora* en Guadeloupe. Rapport de stage de Master 2 en Sciences – Technologies – Santé – Mention Écologie. Université des Antilles. 42 p.

Résumé

Acropora palmata (Lamarck, 1816) et *A. cervicornis* (Lamarck, 1816), deux espèces clés des récifs de la caraïbe sont classées en danger critique d'extinction sur la liste Rouge des espèces menacées de l'IUCN depuis 2008. Cette étude avait pour but de démontrer la faisabilité de la transplantation et de l'élevage d'acropores aux îlets Pigeon (en Guadeloupe) puis de chercher à estimer, l'influence des facteurs génétiques et environnementaux sur le taux de croissance des coraux. Sur la barrière récifale du Grand Cul-de-Sac Marin, 40 boutures d'*A. Cervicornis*, d'*A. Palmata* et de leur hybride *A. prolifera* ont été prélevées puis transplantées sur les fonds des îlets Pigeons. Ces 120 boutures ont été réparties sur deux dispositifs d'élevage différents soit suspendus en pleine eau soit fixées au fond sur une grille en forme de « V-inversé ». La croissance pondérale et la survie des boutures ont été suivies sur une

période de 109 jours. Des analyses génétiques ont permis d'identifier 9 génotypes différents chez *Acropora cervicornis*, 5 chez *A. palmata* et 2 chez *A. prolifera*. Elles ont aussi révélé que toutes les boutures étaient associées à des zooxanthelles de clade A3. Les taux de survie des trois espèces ont été élevées : 100 % pour *A. cervicornis*, 100 % pour *A. prolifera* et 97,5 % pour *A. palmata*. Le taux d'accroissement pondéral moyen au bout de 109 jours était de 144 % pour *A. prolifera*, 113 % pour *A. cervicornis* et de 57 % pour *A. palmata*. Concernant la méthode d'élevage, les trois espèces ont présenté de plus forts taux d'accroissement pour les boutures suspendues en pleine eau. Cependant, aucune influence significative des facteurs environnementaux et du génotype n'a pu être démontrée sur la croissance des boutures.

À la fin de l'expérimentation, les boutures seront implantées en 2017 sur les fonds rocheux des îlets Pigeon et leur survie mesurée.

APPEL À PROJETS DE RECHERCHE

L'appel à projets de recherche suspendu en 2015 a été remis en place par le Conseil scientifique. Plus de 20 projets ont été déposés par les divers partenaires universitaires et associatifs. 6 projets de recherche ont finalement été retenus par le conseil scientifique pour l'année 2016.

- A la redécouverte du Pétrel diabolin (*Pterodroma hasitata*) : ce projet porté par l'association Amazona a pour objectif de rechercher des preuves de nidification de cette espèce autrefois présente sur la Soufrière mais considérée aujourd'hui comme disparue en faisant appel à des enregistreurs.
- Macou 2016 : étude des vestiges lithiques précolombiens sous-marins dans le Grand Cul-de-Sac marin : exploration préliminaire par prospection archéologique. Projet porté par l'Association Archéologie Petites Antilles en partenariat avec l'INRAP.
- PI@ntNet – Antilles : adaptation du dispositif de recherche participative (détermination taxonomique automatisée par photo) PI@ntNet à la Flore des Antilles Françaises. CIRAD Montpellier.
- Les insectes Orthoptères de l'archipel de la Guadeloupe : inventaire faunistique et acoustique des Orthoptères de la Guadeloupe. MNHN.
- La forêt de nuage des Petites Antilles face aux changements climatiques : UMR ECOFOG – DYNECAR
- Alimentation des larves de poissons en mangrove : rôle trophique de la méiofaune pour les larves des poissons des mangroves de Guadeloupe. Laboratoire de Biologie Marine - Université des Antilles

PATRIMOINE CULTURELS

Les missions précédemment évoquées du Parc national – Réserve de biosphère l'ont conduit à établir plusieurs partenariats en vue de la connaissance et la diffusion au grand public de la valeur du patrimoine culturel, celui-ci pouvant être immatériel ou matériel, bâti ou archéologique. L'histoire de la Guadeloupe recèle plusieurs vestiges généralement classifiés sur deux périodes, précolombienne (souvent associée au peuplement amérindien), puis coloniale.

En ce sens des collaborations développées en 2015 ont conduit l'année suivante à la signature d'une convention de partenariat avec l'INRAP (Institut National de la Recherche en Archéologie Préventive) visant à :

- favoriser l'identification sur le territoire de ces vestiges archéologique (des agents de terrain notamment) par le biais de formations
- diffuser au grand public les résultats de la recherche archéologique soit lors de fouilles préventives (comme ce fut le cas en 2015 sur le site de Beausoleil à Saint-Claude), soit à l'occasion de journées thématiques dédiées (2015 Beausoleil JEP (Journées Européennes du Patrimoine))

Cette convention de partenariat pluriannuelle a été mise en forme et cosignée par les deux partenaires en 2016, mais n'a pas donné lieu à des actions concrètes cette année. Elle devrait être activée en 2017.

INDICATEURS C.OB

% DES EFFECTIFS AFFECTÉS AU DOMAINE D'ACTIVITÉ

2015	2016
12	12

% DES COÛTS AFFÉRENTS HORS MASSE SALARIALE

2015	2016
5	1,5

Surveillance du territoire et
des usages

Gestion et restauration du
patrimoine naturel

Gestion et restauration du
patrimoine culturel

«La surveillance du territoire et un des enjeux essentiels d'un parc national. La chasse en cœur de parc, qu'elle soit en milieu terrestre ou marin reste une des grandes atteintes à la biodiversité du PNG. La disponibilité limitée des terres sur notre petite île favorise aussi le comblement de zones humides, qui semblent « inutiles » pour beaucoup, qui méconnaissent leur rôle écologique essentiel. Le Parc national intervient donc afin de constater ces manquements à la loi et veiller à la réhabilitation des sites atteints.»

2.1 SURVEILLANCE DES TERRITOIRES ET DES USAGES.

Les inspecteurs de l'environnement du Parc national de la Guadeloupe, commissionnés et assermentés, sont habilités par la loi à constater les infractions au code l'environnement, au code forestier et au code pénal relevant de leur domaine de compétence sur l'ensemble du territoire du parc national (zones de cœurs + zone d'adhésion + aire maritime adjacente).

LA POLICE DANS LES ESPACES MARITIMES

La surveillance des territoires marins pour l'année 2016 a été fortement perturbée par des difficultés de disponibilité des navires. Ceci a engendré une baisse du nombre de sorties police par rapport aux années précédentes. Cependant, les objectifs assignés par la Direction de la Mer, dans le cadre du plan de contrôle régional des pêches, ont été atteints. Ont été ainsi contrôlés 11 professionnels (10 demandés) et 15 plaisanciers (15 demandés). 35 procédures judiciaires ont été établies en 2016 pour un nombre de sorties police de 138 (53 GCSM et 85 CSV).

Les infractions constatées concernent majoritairement la pêche en zone interdite, le dérangement d'animaux, les Véhicules Nautiques à Moteur (VNM) et la vitesse excessive dans la bande des 300 m, principalement sur les zones des îlets Fajou, Carénage et Pigeon.

Les missions de surveillance sont un maillon essentiel de la protection du territoire, avec les missions de sensibilisation. Au sein du PNG, ces missions sont dévolues aux trois pôles avec l'appui de certains services disposant d'agents commissionnés et assermentés.



Patrouille de police nocturne, X. Kieser/PNG

SAISIES DU PÔLE MILIEU MARIN

- 1 NAVIRE
- 14 CASIERS
- 4 FILETS (D'UNE LONGUEUR CUMULÉE DE 1400 MÈTRES)
- 2 FUSILS SOUS MARINS ET AUTRES ACCESSOIRES DE PLONGÉE.

Les problèmes de disponibilités de navires rencontrés en 2015 ont perduré en 2016 jusqu'à l'arrivée des 2 nouveaux navires en novembre 2016.

Les deux nouveaux navires, ARDEA et CHROMIS construits par un chantier naval guadeloupéen ont ainsi été réceptionnés. Ces deux navires identiques, de 9 mètres de long sont basés l'un en Côte sous le Vent et l'autre dans le Grand Cul-de-Sac Marin.



Mise à l'eau de CHROMIS, M. Jean/PNG

En 2016, à l'issue de l'audit du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et d'échanges avec le Parquet et la Direction de la Mer une nouvelle stratégie de police et de surveillance a été testée pour rechercher une plus grande efficacité et plus de résultats concrets à nos procédures.

D'une part, les personnels poursuivent les actions de présence et d'information en période de fréquentation et d'autre part, ils montent des opérations anti braconnage ciblées sur information.

Ces opérations ciblées, sur des objectifs précis et identifiés à l'avance, peuvent être longues et mobiliser des moyens importants, mais quand elles sont préparées en concertation avec nos partenaires, les résultats sont très positifs.

En décembre 2016, une procédure importante avec saisie du navire a été menée avec la Gendarmerie Maritime et la Direction de la mer à l'encontre d'un braconnier récidiviste dans le Grand Cul de Sac Marin (GCSM).

Le fait de disposer d'informations fiables est un signe de reconnaissance du travail de police du PNG et d'adhésion de la population à nos objectifs de protection.

LA POLICE DANS LES CŒURS TERRESTRES

L'effort de surveillance et d'information, s'est porté majoritairement sur les sites de forte fréquentation (abords des aires de pique-nique), aux périodes les plus sensibles et en particulier les week-ends qui représentent à eux seuls 48 jours.

La répartition des journées dédiés aux missions de police et de surveillance se répartit comme suit :

- Surveillance générale du territoire : 22 j/homme
- Police de la chasse : 106 j/homme
- Contrôle des espaces protégés: 693 j/homme.

Lors des tournées de police dédiées à la chasse, les zones les plus connues en matière de braconnage ont été ciblées : Matouba à Saint-Claude, Tête canal à Trois-Rivières, Bunel à Capesterre, Saint-Léon à Pointe-Noire ainsi que d'autres

lieux sur les communes de Goyave et de Vieux-Habitants.

Au total, 15 procédures judiciaires ont été établies, dont 8 procès-verbaux d'avertissement, 5 timbres-amendes et 2 procès-verbaux de constatations. Ces procédures ont relevé 18 infractions, dont la moitié concerne la circulation non autorisée d'animaux.

La mission d'entretien des layons, nécessaires afin d'assurer une bonne identification des limites du Parc, a mobilisé 31 journées/homme dans l'équipe des ouvriers.

Les limites du territoire du PNG ont également été vérifiées par un géomètre expert, notamment aux lieux dits Bunel et Duflo à Capesterre Belle Eau.

LA POLICE EN AIRE D'ADHÉSION

Les actions de police et de surveillance de ce territoire ont principalement concerné la partie terrestre des cœurs littoraux et les sites du Conservatoire du Littoral dont l'établissement est gestionnaire écologique.

Sur ces sites, une attention particulière a été portée sur les travaux en zones humides, les abandons de déchets et la circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels.

Les occupations illégales relevées sur le territoire du Conservatoire du Littoral lui ont été systématiquement signalées. Une collaboration étroite avec la DEAL, le SMPE et les gardes du littoral (sorties conjointes, échanges d'informations) a contribué à l'efficacité de la mission.

La répartition des journées dédiés aux missions de police et de surveillance se répartit comme suit :

Actions de police : 183 j/homme comptabilisées dans le plan de contrôle départemental
collaborations et mises en œuvres d'action (police municipale et conservatoire du littoral : 38j/homme

Deux affaires de remblai en zone humide et d'occupations illégales du DPM ont, ainsi fait l'objet d'enquêtes et d'information auprès des services partenaires. Trois PV sont en cours de rédaction (2 pour remblais en zone humide + 1 pour décharge sauvage) et un PV a été déposé au Parquet (circulation des véhicules).

En cœur de parc, les sorties pour lutter contre le prélèvement de crabes ont abouti à la destruction de plus d'une cinquantaine de pièges et d'un piège à racoon.



Piège à racoon, A. Pilarski/PNG

Les actions de sensibilisation représentent une part importante de l'activité de police du pôle.

Une démarche de collaboration avec les polices municipales a été prolongée en 2016 (8 j/homme). Pendant la période de Pâques, une sensibilisation du grand public avec l'aide des communes (notamment les polices municipales), des gardes du littoral et des associations a fortement mobilisé l'équipe du pôle pour sa préparation et sa mise en œuvre (30 j/homme).

Des relations de partenariat ont été nouées avec la brigade de l'environnement du Sud Basse-Terre ainsi qu'avec les gardes du littoral de la commune de Sainte-Rose. Ces derniers se sont vus dotés de matériel d'observations naturalistes (jumelles, longue-vue notamment) pour eux-mêmes et les publics qu'ils sont amenés à recevoir lors de visites pédagogiques. Il est prévu que leurs observations

occasionnelles viennent abonder la base de données SINP.

Le PAA est sollicité pour instruire les avis de l'établissement sur son territoire. Cela a représenté 30 j/hommes en 2016. Le doublement du temps consacré à cette tâche par rapport à 2015 est dû :

- à la fin de la période laissée aux communes pour transformer leur POS en PLU
- aux projets de travaux, d'aménagement et de destruction qui vont en augmentant.

La découverte d'orchidées protégées dans le périmètre d'extension de la carrière de Rivière Sens a fait l'objet d'un signalement à la DéAL. L'effet a été d'arrêter l'activité sur la zone dans l'attente d'inventaires complémentaires et de lancement d'une procédure de dérogation pour destruction d'espèces protégées.

ZOOM SUR

DES FORMATIONS POUR UNE POLICE EFFICACE

Différentes formations liées à la police ont été suivies par les agents commissionnés et assermentés :

- formation liée à la transition d'arme,
- formation au nouveau statut d'inspecteur de l'environnement, notamment à la conduite d'auditions.

Les agents du pôle Aire d'adhésion se sont également formés au contrôle des débits réservés afin de s'assurer du respect de la continuité écologique des cours d'eau et de la définition et de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de police pour le pôle



2.2 ACTIONS DE GESTION ET DE RESTAURATION DE POPULATION D'ESPÈCES ET DE MILIEUX (PATRIMOINE NATUREL)

Parmi les usages en cœur parc, les manifestations publiques, notamment sportives, sont soumises à autorisation. 13 manifestations ont bénéficié d'une autorisation du directeur, dont 10 compétitions sportives : 1 course automobile, 6 trails et 3 courses cyclistes. Le nombre de participants aux trails est systématiquement fixé pour limiter l'impact sur le milieu. Il faut noter la participation du PNG à la remise en place de la statue de Notre Dame de Guadeloupe à la Soufrière organisée par la Paroisse de Saint-Claude, et la commémoration des luttes pour l'abolition de l'esclavage à la stèle du Nèg Mawon au pied du Morne à Louis (Route de la Traversée). Enfin, l'Établissement a participé aux manifestations en cœur de Parc dans le cadre de la Commémoration 40 ans des événements de la Soufrière en accompagnant financièrement l'Association Volcano Trail pour la réalisation de sa compétition sportive du 22 octobre 2016. L'association Gwad'anba Bwa a également organisé une randonnée nocturne ouverte au public le 23 avril à la Soufrière.



Remise en place de notre dame de guadeloupe, JS. Nicolas/PNG

Réhabilitation de la forêt de Golconde- Abymes

La forêt marécageuse à mangle médaille (*Pterocarpus officinalis*) en cœur marin terrestre, a subi par le passé certains défrichements pour le pâturage des bovins ou la culture de madères. L'objectif de ce chantier est de reboiser en mangle-médaille (*Pterocarpus officinalis*) et en cachiman-cochon (*Anona glabra*) environ deux hectares de zones déboisées sur ces zones en cœur de parc par la transplantation de jeunes plants issus du milieu naturel. Une expérimentation, portant sur la production de 6000 plants, mis en pépinière en milieu naturel, a été conduite en 2016 en concertation avec la commune des Abymes, et se poursuivra en 2017. Dans les années à venir la production de nouveaux plants et la mise en place définitive des plants prêts pour la transplantation feront l'objet de chantiers d'insertion en collaboration avec la commune. Il a mobilisé 9 journées-agents du PNG ainsi que la participation d'une entreprise associative et celle des gardes du littoral de la commune des Abymes (2 j/homme). L'action a fait l'objet d'une journée de médiatisation (TV, radio, presse écrite).



Plantation de mangle médaille, G. Van laere/PNG

Réhabilitation de plages- Sainte Rose et Goyave

Certaines plages de l'aire d'adhésion ont également fait l'objet d'action de gestion. Elle a consisté à mettre en défend deux plages (Sainte Claire à Goyave et l'Anse des Îles à Sainte-Rose) en limitant l'accès des véhicules automobiles. L'enrochement de chacune d'elle a été réalisé en prestation de services, il permet ainsi de pérenniser ou d'améliorer la végétalisation des plages et leur capacité à accueillir les tortues au cours de la saison de ponte. 10 j/homme ont été consacrés à ces deux projets.



Aménagement de l'Anse des îles Sainte-Rose, M. Alpha/PNG



Installation de plans d'*Epidendrum revertianum*, G.Van-laere/PNG

*Plan de conservation de l'orchidée *Epidendrum revertianum*,*

Cette espèce, très menacée en Guadeloupe est en danger critique d'extinction (statut UICN). Le plan de conservation piloté par l'Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie (AGO), est mené en collaboration avec le CRB Inra-Cirad Antilles Guyane, le PNG, le Conservatoire Botanique des Îles de Guadeloupe, l'UICN et le CNPN. Pour la première fois cette année, des plants issus de culture in vitro ont pu être réintroduits dans le milieu naturel. Environ 240 pots ont été répartis sur trois sites en cœur de parc et 80 sur un site en Aire d'adhésion. Ces pots représentent environ 1200 plants adultes alors que la population naturelle connue n'en comportait plus qu'une vingtaine. Les pôles cœur forestier et aire d'adhésion ont participé à hauteur de 3 j/ homme à ce protocole.



Plan d'orchidée en pépinière, G.Van-laere

Les zones tampon et le radeau à sternes

La mise en place du radeau à sternes prévu au sud de l'îlet Fajou et la délimitation de zones tampons autour des îlets Christophe et Carénage dans le cadre de la convention avec le Grand Port de Guadeloupe n'ont pu être réalisés en 2016, les marchés publics n'ayant pas été lancés. Ces derniers sont reportés à début 2017.

Réhabilitation de la décharge de Gédéon – Morne à l'Eau

L'espace littoral de Morne à l'Eau a bénéficié d'une action de restauration. La zone de l'ancienne décharge de Gédéon a été réhabilitée et aménagée afin d'en limiter les impacts sur les espaces littoraux remarquables alentours. Les travaux relatifs à la réhabilitation font l'objet d'un documentaire auquel le Parc national de la Guadeloupe a participé financièrement (5000,00 euros).

Réhabilitation du site de Providence (Traversée- Petit-Bourg)

Avant la création du parc, ce site était occupé par une pépinière de l'ONF. Par la suite l'ONF a cédé les installations à un pépiniériste privé qui y a produit des végétaux d'ornement pendant quelques années, avant de fermer. Sur environ 7 hectares, ce site, resté en grande partie ouvert et n'a pas été recolonisé par la forêt naturelle. Au contraire, de nombreuses espèces exotiques se sont développées et ont occupé le terrain.

Afin de limiter leur évolution et leur possible expansion en cœur de Parc, un projet de réhabilitation du site a été entrepris avec l'appui du Conseil Scientifique.

Une première tranche de travaux, menée en 2016 a permis d'évacuer tous les anciens bâtiments en bois et en béton ainsi que 3 grosses citernes. Profitant de la présence des engins, environ 500 m² de roses porcelaines ont pu être arrachées ainsi qu'une touffe de bambou et un tulipier du Gabon.

Une prochaine tranche de travaux est à programmer avec l'ONF pour poursuivre l'élimination des espèces exotiques.



Travaux réalisés à Providence, G.Van-Laere/PNG

Élimination du bambou le long des routes en cœur de Parc

Un nouveau chantier a été mené le long de la route de la Traversée. Le travail financé au départ par Routes de Guadeloupe a nécessité une deuxième intervention aux frais du PNG pour terminer l'élimination et poser les bâches. 8 touffes de bambous ont été traitées.

RÉINTRODUIRE LE LAMANTIN DANS LES
EAUX DU GRAND CUL-DE-SAC MARIN



L'année 2016 a été une année très importante dans la concrétisation du projet et l'arrivée effective des premiers animaux. Suite la suspension inattendue de la coopération avec le Brésil, il a fallu se tourner vers d'autres sources d'animaux potentiels. L'opportunité de disposer de deux lamantins mâles en provenance du zoo de Singapour a été saisie. Après plusieurs missions et une négociation efficace qui a débouché sur une convention bilatérale, le transport des animaux a été organisé pour début août. Malheureusement un des deux individus – Junior – est décédé dans le bassin d'accueil à cause d'une maladie rénale non décelée au départ de Singapour que le stress important du voyage et du changement d'environnement ont aggravé.

COOPERATION INTERNATIONALE

Durant l'année 2016 des courriers de la Secrétaire d'État à la biodiversité – Mme Pompili – ont été adressés aux principaux pays partenaires potentiels (Mexique, Brésil, Guyana, Colombie).

A ce jour la Colombie a fait connaître les grosses difficultés auxquelles le pays doit faire face suite à une année climatique marquée par un phénomène « El Nino » d'une ampleur exceptionnelle. Les populations de lamantin ont été marquées par des mortalités importantes qui ne permettent malheureusement pas d'imaginer un don d'animaux à court ou moyen terme.

MISSIONS, FORMATION ET CONFÉRENCES

Le parcours de formation de S. Rives pour la préparation du certificat de capacité a nécessité plusieurs semaines de mission auprès d'établissements divers (Zoo de Paris, Zoo de Beauval, Zoo de Singapour et Aquarium de Guadeloupe). Sébastien Rives (chef soigneur) et Natalia Rozniewska (vétérinaire du centre) ont tout deux obtenus leur certificat de capacité à l'élevage des lamantins en juillet 2016.

Le Directeur et H. Magnin – chef du service patrimoines – ont fait une mission à Singapour pour poser les bases de la coopération avec le zoo de Singapour en mai 2016.

Natalia Rozniewska a rejoint le zoo de Singapour pour préparer le transport et convoier les animaux lors de ce long vol (Singapour - Hong Kong – Anchorage- Dallas – Pointe-à-Pitre) du 08/09 août. Ont participé à ce convoi le Dr. Ray Ball (USA) et Keith So (soigneur de Singapour). Keith So et sa collègue Doris Su,

Le programme LIFE SIRENIA, portant financièrement depuis septembre 2015 le projet de réintroduction du lamantin a fait l'objet du 1er rapport d'étape en octobre 2016. Un contrôle sur place a également été réalisé en 2016.

L'équipe constituée en 2016 autour de ce projet se compose des postes suivants : un chef de projet, un coordinateur LIFE, une chargée de mission communication et pédagogie, un chef soigneur, une vétérinaire et 5 soigneurs.

Le Mexique par contre, dont les autorités ont été rencontrées lors de la conférence mondiale sur la diversité biologique à Cancun en décembre, ont entamé un processus de coopération prometteur qui devrait pouvoir se concrétiser en 2017 par un prêt d'animaux pour le programme de reproduction.

A noter l'aide ponctuelle que le parc a pu apporter au zoo de Bararida au Venezuela, confronté à de grandes difficultés matérielles pour soigner ses animaux

désignés par le zoo de Singapour, sont restés 15 jours à l'arrivée des animaux en Guadeloupe afin de faciliter la transition des animaux entre les deux établissements.

Lors de la conférence vétérinaire internationale - Atlanta du 18 au 20 Juillet 2016 Dr. Natalia Rozniewska – vétérinaire du centre d'élevage – a présenté à cette occasion le protocole de transport des lamantins.

En novembre 2016 Dr. Jolt Evva (vétérinaire référent du centre d'élevage) a fait une présentation générale sur les aspects vétérinaires du projet aux rencontres annuelles de l'AFDPZ (association française des parcs zoologiques) en Guyane.

Les 5 assistants soigneurs recrutés ont été accueillis pour une immersion d'une semaine au métier de soigneur animalier au jardin botanique de Deshaies.



Soigneuse de Singapour avec un des lamantins, L.Pittino/PNG



Présentation des lamantins aux partenaires, L. Pittino/PNG

MOBILISATION ET ADHÉSION DE LA POPULATION ET DES ACTEURS LOCAUX

Démarré en 2016, le programme LIFE SIRENIA identifie un grand objectif qui est la sensibilisation et l'implication des publics cibles à la conservation du lamantin et à la protection du Grand Cul-de-Sac Marin. Pour atteindre cet objectif, une stratégie de communication a été rédigée.

L'arrivée des animaux a remis en lumière le projet localement et l'a fait connaître mondialement. Elle a également motivé notre participation à divers événements publics tel que le Tour de Guadeloupe en Voile Traditionnelle. En tout, nous avons participé à 3 événements entre mai et décembre. L'exposition itinérante a circulé dans 4 établissements, totalisant 16 semaines d'exposition entre mai et décembre. Elle a touchée environ 1100 personnes.

D'autres actions ont été réalisées telles que la mise en ligne du site internet dédié au projet, la création d'une page LIFE SIRENIA sur les réseaux sociaux ainsi que la production d'outils de communication (1000 dépliants, 1 panneau d'information, une banderole, un oriflamme).

Enfin, de nombreux enseignants et leurs élèves se sont intéressés de près au projet en septembre. Pour répondre à leurs attentes, le parc a produit des outils et proposé un

programme pédagogique. Ainsi, une mallette pédagogique a été produite; elle se compose de divers jeux utilisés lors des animations (clé USB contenant des diapositives, films et images ; jeux de plateaux, dominos, jeux de 7 familles, jeux de memory, kakemono, banderole...). Le programme pédagogique concerne 9 classes (soit 250 élèves). De plus, 243 autres élèves ont bénéficié d'une intervention ponctuelle autour du lamantin en classe.

Les manipulations des animaux à leur arrivée ou pour les séances de recapture ont été réalisées grâce à une solide mobilisation de l'équipe du parc national. Ces volontaires ont été formés et ont pu prendre part activement au projet.

Une visite officielle encadrée des installations a été organisée en août pour un nombre réduit de responsables des administrations et des collectivités.

Le conseil scientifique du parc a été reçu sur les installations par l'équipe du centre en novembre.

TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE D'ÉLEVAGE

L'arrivée concrète des premiers animaux a conduit à parfaire et compléter certains équipements :

- Construction d'un carbet pour mettre l'animal et l'équipe à l'abri lors des captures
- Construction d'un local technique clos et couvert pour le stockage du matériel à proximité du bassin
- Pose d'un brise-vue sur la clôture
- Installation d'une ombrière sur le bassin de quarantaine
- Un bassin d'eau douce pour les soins rapprochés d'un animal en détresse, avec son système de filtration et équipé d'une ombrière amovible a été partiellement réceptionné.
- Pose d'une ombrière sur le grand bassin
- Système surveillance



Préparation à la capture pour le monitoring, S.Mege/PNG

TRAVAUX ANNEXES

La commune a réalisé une cloture additionnelle au sud de l'enclos et envisage d'aménager une plateforme d'observation pour l'accueil du public complétée par un carbet d'accueil proche du centre.

Un premier élevage de cochons a été déplacé et un second est en cours, dans le but d'améliorer la qualité de l'eau de ce fond de baie.

2.3 ACTIONS DE GESTION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER

Journée des pois

Dans le cadre de l'année internationale des légumineuses (AIL) proclamée par les Nations Unies, le PAA a participé à l'organisation et à la mise en œuvre de la journée des pois en partenariat avec la commune d'Anse-Bertrand. L'objectif était cette année d'initier ce qui doit devenir une institution dans le Nord Grande-Terre. Il s'agissait de structurer une « édition n°0 » qui testerait l'articulation des aspects écologiques et agronomiques, nutritifs, sanitaires et culturels des pois à travers des supports pédagogiques variés (conférences, dégustations, ateliers pédagogiques). Outre l'apport financier (5000,00 euros), le PAA s'est investi à hauteur de 17 j/hommes.





Pose d'un barbecue, R.Michel/PNG



Arbre brûlé, M.Salignat/PNG

Travaux d'aménagement de la plage du Souffleur

La plage de Port-Louis a bénéficié de travaux d'aménagements qui visent à pérenniser le patrimoine paysager et culturel qu'elle constitue. Les arbres présents sur le tronçon municipal ont fait l'objet d'un diagnostic sanitaire. Ceux qui étaient malades ont été abattus et leur remplacement par des espèces identiques est prévu en 2017. Par ailleurs, afin d'éviter les feux au pieds des arbres, des barbecues collectifs ont été aménagés sur la plage. Cette action a mobilisé 8000,00 euros en 2016 et 7 j/homme.

Réhabilitation de la forêt de Golconde

La réhabilitation de la forêt évoqué en 2.2 fait également partie des actions de restauration du patrimoine paysager. La forêt de Golconde est en effet la forêt marécageuse la plus importante des Petites Antilles et possède ainsi un rôle écologique considérable mais également un rôle paysager important pour les populations alentours.

INDICATEURS C.OB

% DES EFFECTIFS AFFECTÉS AU DOMAINE D'ACTIVITÉ

2015

2016

29

29

% DES COÛTS AFFÉRENTS HORS MASSE SALARIALE

2015

2016

13

19

TAUX DE RÉALISATION DU PROGRAMME D'ACTION PLURIANNUEL DE LA CHARTE

2015

2016

50

60

ACCOMPAGNER

Accompagnement des
filières agricoles

Accompagnement des
filières touristiques

Accompagnement à l'aménagement du
territoire

Accompagnement à la
valorisation du patrimoine
culturel

Accompagnement à la
pêche professionnelle

3

3.1 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS SUR L'AGRICULTURE ET LES FILIÈRES AGRICOLES (DONT MAET ET AUTRES MESURES DU SECOND PILIER DE LA PAC, PRAIRIES FLEURIES, CONTRATS NATURA 2000, ...)

L'accompagnement des acteurs de l'agriculture a été opéré à travers trois dispositifs en 2016.

- Le premier consiste en une convention cadre négociée puis rédigée et qui reste à signer avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). Celle-ci définit le cadre et les actions à mettre en œuvre conjointement sur une durée de 5 années.
- Afin d'améliorer la représentation des enjeux environnementaux dans les instances locales de gouvernance de l'agriculture, le PAA investit du temps agent dans la participation au Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole (COSDA) ainsi qu'à la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). La préparation et la participation aux réunions programmées en 2016 ont mobilisé 26 j/homme.
- L'investissement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement s'est également réalisé en lien avec la profession. Le SYndicat des PROducteurs de VANille de la Guadeloupe (SYAPROVAG) a sollicité le PNG et l'INRA pour constituer un consortium qui réponde à un

appel à projets relatif à la mesure 16.1 du Programme de Développement Rural de la Guadeloupe (PRD-G). Elle vise à l'innovation pour le développement durable de l'agriculture. Pour préparer la réponse à cet appel à projet, le PAA a participé financièrement (2000,00 euros) et en temps agent (20 j/homme) à l'accueil et à l'encadrement d'un stagiaire d'école d'ingénieur. Les résultats de ses travaux ont été investis dans la réponse à l'appel à projet. Le Comité Régional Unique de Programmation (CRUP) n'a pas délibéré sur ces projets en 2016, et nous restons dans l'attente de sa décision.

Les relations se sont également développées avec la filière apicole. Une convention cadre a été signée avec l'Association des apiculteurs de Guadeloupe (APIGUA) à laquelle le PNG participe à hauteur de 5000,00 euros afin que l'association accompagne l'établissement sur la thématique apicole dans le cadre du déploiement de la marque « Esprit Parc National ». Un membre de cette association a participé avec un agent du pôle au GT Charte dédié aux échanges entre apiculteurs de l'ensemble des parcs nationaux.

3.2 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS SUR LE TOURISME, LES LOISIRS ET L'ACCÈS À LA NATURE

CŒURS MARINS

En 2016, un travail important de refonte des arrêtés d'autorisation pour les activités commerciales en cœur de Parc marin a été réalisé pour permettre un traitement plus pragmatique des demandes ou des renouvellements et un suivi plus opérationnel sur le terrain. Neuf arrêtés de renouvellement d'autorisations et une nouvelle autorisation (GCSM) ont été signés par le Directeur, tandis que deux prestataires ont arrêté leurs activités dans le GCSM.

Deux référents ont été désignés au sein du PMM (1 en CSV et 1 dans le GCSM) pour améliorer les relations avec les prestataires en renforçant les échanges et augmentant la fréquence des contacts.

Au 31 décembre 2016, on dénombrait 29 prestataires à Pigeon et 23 dans le GCSM autorisés à pratiquer une ou plusieurs activités commerciales en cœur de Parc.

Le PNG est partenaire de la commune de Bouillante et de la DJSCS pour une étude « Diagnostic Territorial Approfondi » DTA sur le littoral de Bouillante. Cette étude pilotée par la commune a pour finalité :

- d'aboutir à une connaissance précise de la situation des activités de sports de nature sur le territoire (demande, offre, vulnérabilité des milieux).
- de définir une stratégie (prospective) afin d'adapter

l'offre de sport de nature à la demande et aux impératifs de sensibilité environnementale tout en respectant le caractère du Parc national (faire en sorte de minimiser les incidences sur le milieu naturel, permettre une sécurité dans les pratiques, mettre en adéquation l'offre avec les évolutions de la demande en maintenant un niveau de qualité compatible avec l'image d'un Parc national).

- d'identifier de manière précise les zones de conflits d'usage entre pratiques et enjeux de conservation.

Le travail ainsi réalisé permettra, entre autres, à la commune de Bouillante et au Parc national de posséder une vision partagée et définir une action concertée sur l'Aire Maritime Adjacente et les cœurs marins de Pigeon.

En 2016, en partenariat avec le Conservatoire Du Littoral (CDL), le cahier des charges du plan d'intervention opérationnel du grand cul de sac marin comprenant l'inventaire des sites fréquentés, l'identification des sites prioritaires à aménager et/ou à réglementer, le dimensionnement des équipements nécessaires et proposition de modes de gestion adaptés a été rédigé.

Toujours en concertation avec le CDL, des échanges ont eu lieu avec la commune de Sainte Rose pour une implication de cette dernière dans la gestion des îlets Caret et La Biche.

En 2016, le PNG a intensifié ses actions en faveur d'un éco-tourisme. Cet investissement s'incarne à travers des conventions de partenariat. Elles concernent d'une part un partenaire privé, l'association Guadeloupe Autrement, qui gère l'ex « marque de confiance du parc national de la Guadeloupe » depuis sa création.

L'association a bénéficié d'une subvention de 15.000,00 euros ainsi que de l'accompagnement par deux agents dans l'objectif de définir un nouveau projet collectif (10 j/homme). D'autre part, les conventions de partenariat concernent des institutions publiques qui participent à la gestion du secteur touristique. Des conventions de partenariat ont été signées au cours d'un évènement de lancement de la mise en œuvre de la charte le 2 juillet 2016 avec la

Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe (CCI-IG) ainsi qu'avec le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe (CTIG). La préparation de ces deux conventions a nécessité 5 j/homme.

Le service tourisme du conseil Régional de la Guadeloupe a été rencontré afin d'actualiser le partenariat créé par la convention cadre signée en 2015.

3.3 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, CADRE DE VIE ET URBANISME (Y COMPRIS PORTER À CONNAISSANCE ET HORS ACTIONS DE GESTION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER

Le Parc national a participé activement à la réalisation du plan de gestion des Monts Caraïbes, espace de l'aire d'adhésion de forte naturalité. Il a été question de porter les enjeux de biodiversité au sein du comité de pilotage. La lecture attentive et critique des documents envoyés, la coordination et la participation aux sorties sur le terrain a mobilisé 16 j/homme.

Par ailleurs, le PNG est l'organisme chargé de la gestion des fonds de compensation versés par le carrier qui détruit les espaces naturels dont il exploite le sous-sol. Aucune action de mobilisation de ces fonds à des fins de restauration n'a été réalisée en 2016 mais un projet de replantation est en réflexion.

Les agents du PNG ont également contribué à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour différentes communes après sollicitation de la DEAL, dans le cadre de leur rédaction des avis de l'autorité environnementale.

Les PLU passent ensuite devant la CDPENAF (commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers). Le PNG est associé à ses travaux sans toutefois avoir de possibilité de vote.

Les communes concernées en 2016 sont :

Goyave/Ste-Rose/Pte-Noire/Gourbeyre/Morne-A-l'Eau/St-Claude

Il est important de rappeler que le CA du parc a retenu l'option de ne pas rendre obligatoire la compatibilité des documents d'urbanisme avec la charte de territoire (option ouverte pour les départements d'outre-mer par l'article L.331-15-III du code de l'environnement).

3.4 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS SUR LA VALORISATION DES PATRIMOINES CULTURELS ET DES SAVOIR-FAIRE ARTISANAUX, SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE

DISPOSITIFS FINANCIERS DE SOUTIEN :

Deux dispositifs permettent d'accompagner des acteurs socio-économiques du territoire classé parc national dans la valorisation de l'environnement et notamment des patrimoines culturels et des savoir-faire.

Le premier dispositif consiste en l'accord de subventions à des projets dits « récurrents » dans la mesure où leurs porteurs sollicitent le PNG depuis plusieurs années. Il s'agit de projets qui permettent de découvrir des richesses de biodiversité locale (4 d'entre eux) et de participer à l'organisation d'une fête coutumière (1 parmi eux). Un projet a été financé sur cette ligne budgétaire de manière exceptionnelle en 2016 à hauteur de 30.000,00 euros. Les projets récurrents ont mobilisé 70.000,00 euros.

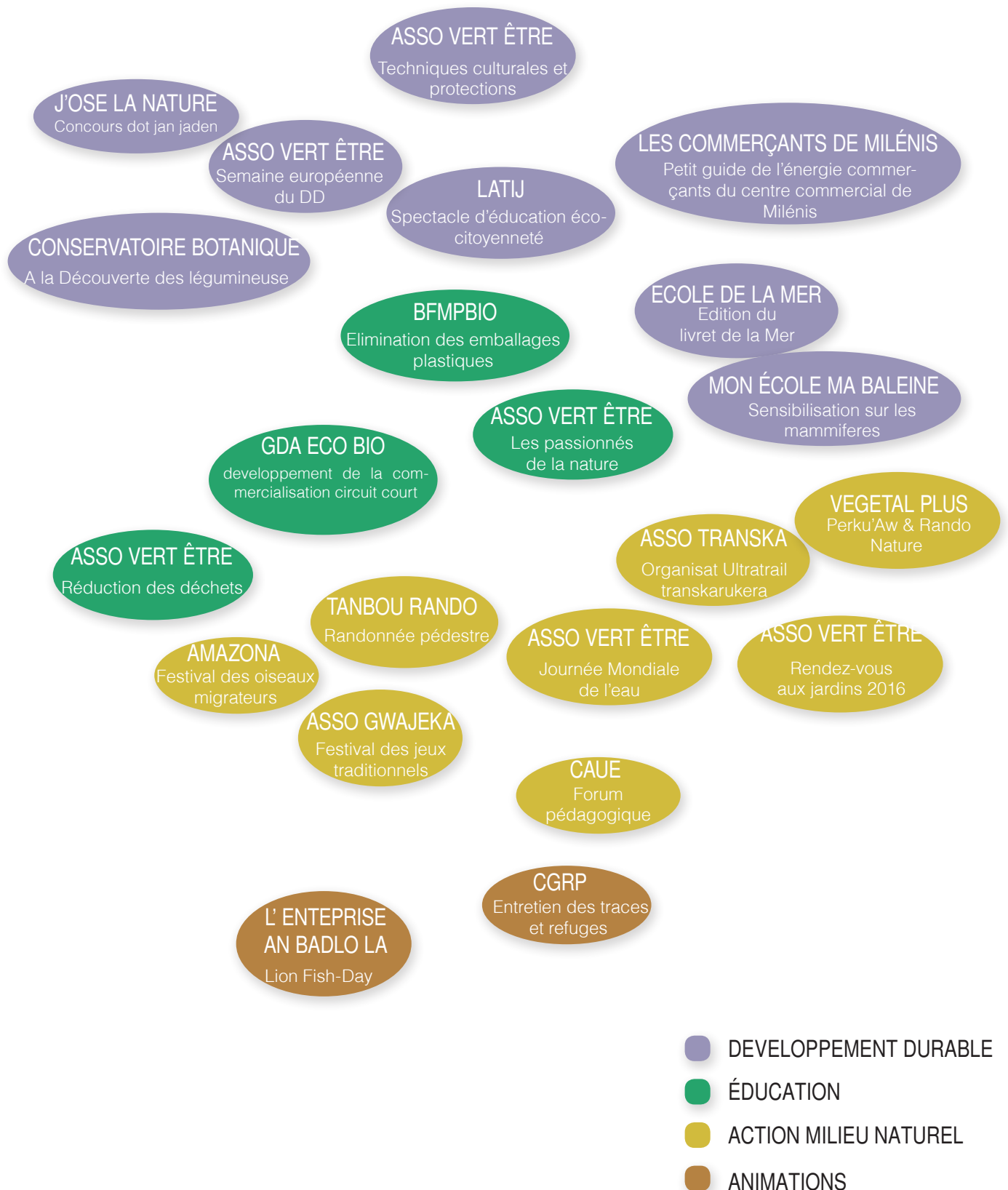
Noël Kakado
Commune de Vieux
Habitants

Subaquatique
Association Cour-
baril

A la
découverte du
Milieu Marin
ACCSSBT

TER-
RA FESTIVAL
2016
association TERRA FES-
TIVAL

Le second dispositif s'intitule « Lalliwendaj' » et consiste en un appel à projets pour l'environnement. Il a mobilisé 60.000,00 euros en 2016 pour accompagner et participer financièrement à 23 projets. Ceux-ci concernent la valorisation des patrimoines culturels, naturels, des savoirs et savoir-faire locaux via des activités éducatives, de production, d'encadrement. Il intervient globalement pour 10 % des plans de financement de l'ensemble des projets (avec un écart type important, allant de 2 % à 49%). Les coûts totaux des projets accompagnés s'échelonnent de 100.010,00 euros à 700,00 euros.



Ces deux dispositifs sont mis en œuvre par des conventions de partenariat entre l'établissement public et les porteurs de projets respectifs. L'animation et le suivi des deux dispositifs repose sur un agent à temps plein et 280 j/ homme.

3.5 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS SUR LA PÊCHE PROFESSIONNELLE EN MILIEU MARIN

La convention de partenariat entre le PNG et le CRPMEM rédigée en 2016 devrait être signée début 2017. Cette convention propose 3 axes de collaboration :

- Optimiser la gouvernance pour des pêches et une aquaculture durables
- Promouvoir une gestion innovante pour un développement durable de la filière
- Accompagner des marins pêcheurs vers des activités durables

Ces axes de collaboration sont déclinés en objectifs et actions indicatives à mettre en œuvre dans le cadre de cette convention. Certaines actions devront faire l'objet de construction, de mise en œuvre de programmes spécifiques et de recherche de financements.

3.6 AUTRES ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

Le PAA porte le déploiement et la gestion de la marque « Esprit Parc National » en Guadeloupe. Celle-ci a été lancée lors d'un événement public organisé le 2 juillet 2016. A cette occasion, les bénéficiaires ont été invités à composer un village d'exposants et à vendre leurs produits et éventuelles prestations. Le lancement de la marque EPN a pu être réalisé après que l'ancien dispositif de marquage du Parc national de la Guadeloupe ait été modifié.

En effet, l'ancienne « Marque de confiance du Parc national de la Guadeloupe » avait été conçue exclusivement pour des prestataires touristiques et pour valoriser des entreprises et non pas des produits. Elle était donc de conception toute différente de la marque collective Esprit Parc National qui valorise des produits de différents secteurs (tourisme, agriculture, agro-transformation etc ...). Cette rupture a été l'occasion de revenir également sur les modalités de gestion et d'animation partenariales du nouveau dispositif. Le déploiement de la marque a réclamé la prospection de secteurs d'activités et de secteurs géographiques nouveaux. Le travail de préparation dans son ensemble a mobilisé 78 journées-homme. Depuis le mois de juillet, un agent supplémentaire en volontariat service civique consacre un temps plein

au déploiement et à l'animation du réseau des bénéficiaires. Les agents ont poursuivi la prospection et la rencontre de nouveaux marqués potentiels, l'accompagnement des bénéficiaires déjà marqués. La marque Esprit Parc National est dotée de 40.000,00 euros pour son déploiement et l'animation du réseau des bénéficiaires.

Un travail en inter-parcs a été réalisé dans le cadre du GT Agriculture. Il a été question d'élaborer, d'améliorer puis de mettre en cohérence des règlements d'usage catégoriel agricoles et artisanaux. Ce travail d'harmonisation a nécessité 18 jours-homme.

La gestion des déchets par la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre a mobilisé un agent du PAA durant 2 journées pleines.



Lancement de la marque EPN en mairie de Goyave, D.Baltide/PNG



INDICATEURS C.08

% DES EFFECTIFS AFFECTÉS AU DOMAINE D'ACTIVITÉ

2015

2016

30

% DES COÛTS AFFÉRENTS HORS MASSE SALARIALE

2015

2016

4

NOMBRE DE CONTRATS «ESPRIT PARC NATIONAL» SIGNÉS

2015

2016

10

25

ADOPTION D'UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE

2015

2016

1

En cours d'actualisation



Sensibilisation milieux scolaires

Sensibilisation grand public

Gestion des infrastructures
d'accueil

Communication

4

Le Parc national de la Guadeloupe abrite des patrimoines variés relativement facile à découvrir. La valorisation de ces patrimoines naturels, culturels et paysagers, s'accompagne de multiples actions de sensibilisation à travers des animations pédagogiques et grand public ainsi que la diffusion d'informations tant pour la population guadeloupéenne que les touristes.

Animation scolaire, A.Pillarski/PNG

4.1 SENSIBILISATION, ANIMATION, ÉDUCATION AUX ENJEUX DE LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES DE CES TERRITOIRES — PUBLIC SCOLAIRE

L'EEDD EN CHIFFRES

- 80 CLASSES DE PRIMAIRE
- 23 CLASSES DE COLLÈGE
- 18 CLASSES DE LYCÉE
- 1 CLASSE D'UNIVERSITÉ
- 16 PROJETS SUR LA BIODIVERSITÉ
- 8 PROJETS LIFE SIRENIA
- PLUS DE 3000 ÉLÈVES
- 1 PROJET ÉCOLE ET HANDICAP AVEC LE SESSAD

Les agents du Parc national auront aussi sensibilisé environ 1100 jeunes guadeloupéens à l'occasion de 6 grandes manifestations dont le Forum EEDD, la fête de la science, les journées mondiales des zones humides et de la mangrove, le terra festival, etc.

En 2016, le Parc national a poursuivi son accompagnement d'élèves en situation de handicap dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré conjointement par le lycée professionnel de Bouillante et le SESSAD. Il est aussi intervenu auprès d'enfants autistes en partenariat avec une association.

Le programme pédagogique « sciences participatives » sur les papillons s'est poursuivi en 2016. Un outil web a été mis à disposition aux 20 écoles ayant répondu à un appel à candidature lancé conjointement par le rectorat et le Parc national (8 écoles de Saint-Martin se sont inscrites à ce programme).

Cette année 8 projets pédagogiques portant sur la réintroduction du lamantin ont été lancés dans le cadre programme LIFE Sirenia.

Par ailleurs, le Parc national a participé à plusieurs séances de formation destinées à des enseignants du primaire portant sur le milieu marin, le littoral, le lamantin et les papillons. Elles ont été organisées conjointement par le parc national et des conseillers pédagogiques de l'Académie de Guadeloupe.

Comme les années précédentes, en liaison avec le service de protection judiciaire de la jeunesse, l'établissement a

également organisé 2 stages de probation éco-citoyenne visant à la réinsertion de jeunes délinquants.

2 nouveaux ouvrages dans la collection « Bombilo » éditée par « PLB Editions » avec l'accompagnement pédagogique et le soutien financier du Parc national ont été publiés fin 2016 :

- Tchoupépé la gracieuse
- Arakoon le ti-futé

Ces 2 livres, qui s'adressent à des enfants en apprentissage de la lecture, racontent l'histoire d'une petite tortue et d'un petit racoon confrontés aux difficultés de la vie. « Bombilo » le vonvon veille sur eux et va les aider à les surmonter.

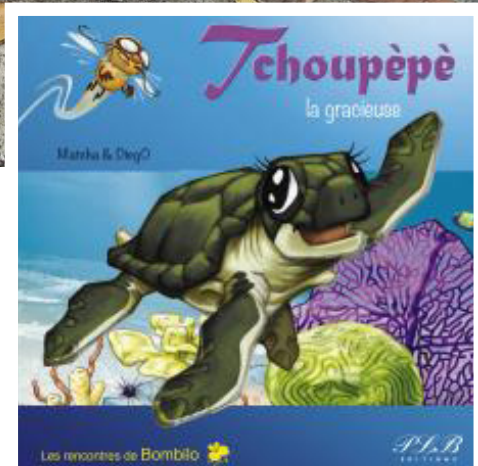
Une mallette pédagogique sur le lamantin a été réalisée. Elle contient des supports visuels, des objets, des jeux et des diaporamas ainsi que des cahiers pédagogiques adaptés aux 3 cycles du primaire. Cette mallette a été réalisée par l'équipe du programme Life Sirénia en étroite association avec les agents du Parc national.



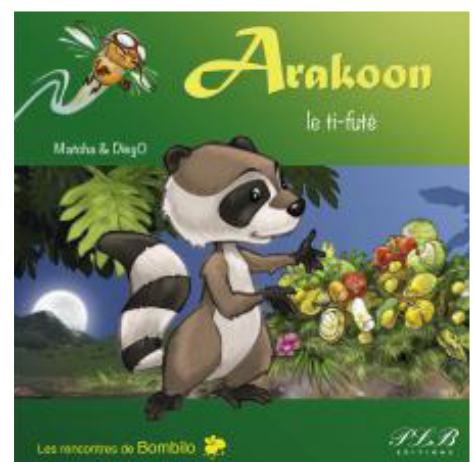
Affiche forum/EDD



Animation scolaire, A.Pilarski/PNG



Couverture de Tchoupépé, la gracieuse



Couverture de Arakoon, le Ti futé

D'autre part, le PNG intervient dans la licence professionnelle « Agronomie, Développement Rural et Entrepreneuriat en milieu Tropical » (ADRET, conçue et conduite en partenariat par l'EPLFPA, l'INRA et l'Université des Antilles) au sein de deux modules ; les fonctions environnementales de l'agriculture ainsi que les outils du conseil. Ce dernier module est traité avec une perspective environnementale et donne des clés aux futurs techniciens des organisations agricoles et du développement rural guadeloupéen pour intégrer les enjeux environnementaux dans leurs métiers. L'intervention en licence professionnelle court sur 2 j/homme.

4.2 SENSIBILISATION, ANIMATION, ACCUEIL, ÉDUCATION AUX ENJEUX DE LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES DE CES TERRITOIRES – TOUS PUBLICS HORS MILIEU SCOLAIRE

L'ACCUEIL ET L'INFORMATION DES VISITEURS

Compte tenu des enjeux de préservation des patrimoines liés à une forte fréquentation, le Parc national mobilise des moyens conséquents pour l'accueil des visiteurs, la sensibilisation et l'animation. Les visiteurs, les nombreux touristes comme les guadeloupéens, sont à la recherche d'informations sur le Parc et ses sites, mais également sur les activités qui s'y déroulent (randonnée, plongée). Ils souhaitent découvrir les patrimoines naturels, culturels et paysagers des territoires du Parc, ou tout simplement profiter des espaces de détente et de loisir. Le Parc dispose d'infrastructures d'accueil et d'information du public qui sont des lieux d'échange entre le Parc et ses visiteurs. Au sein de ces espaces, le personnel assure la transmission de connaissances et d'informations utiles sur les richesses de nos patrimoines, leur découverte et leur protection.

Les sites d'accueil:



Le site des Chutes du Carbet où l'accueil et l'animation sont confiés à l'entreprise « Tourisme et Nature » dans le cadre d'un contrat de concession ;
La fréquentation est évaluée 59 121 visiteurs en 2016 contre 72 006 visiteurs en 2015.



La Maison de la Forêt, sur la route de la Traversée, est un espace d'interprétation de la forêt, d'animation pour le grand public et de pédagogie pour les scolaires. Quatre agents y assurent l'information touristique et l'animation.
La fréquentation en 2016 y a été de 18 128 visiteurs (19 390 en 2015).



la Maison du Parc en Côte sous-le-Vent est un point d'accueil et d'information muni d'un espace boutique. Un agent y remplit la fonction d'accueil physique et téléphonique, et informe les visiteurs.
La fréquentation annuelle est évaluée à 520 visiteurs pour l'année 2016 (500 en 2015).



le siège administratif du Parc national à Saint-Claude propose un espace d'accueil ainsi qu'un espace boutique. Un agent y est chargé d'assurer l'accueil physique et téléphonique, et informe les visiteurs ; un autre agent est affecté à la boutique et assure également l'information touristique et les échanges avec les Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative.
La fréquentation a été en 2016 de 2 630 visiteurs (1 227 en 2015).



SENSIBILISER À LA PROTECTION DES PATRIMOINES ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Parc national organise, seul, ou à l'aide de partenaires de nombreuses animations permettant de sensibiliser aux thématiques environnementales et au développement durable. Ces missions, réparties entre les différents pôles, permettent de toucher de nombreux publics, autochtones ou touristes.

Dans le cadre de sa contribution à la valorisation du patrimoine naturel et culturel, plusieurs actions ont été menées en 2015-2016. Le Parc national était présent, seul ou aux côtés d'autres partenaires, (stand, animation, table ronde, intervention technique, etc.) à l'occasion des événements suivants :

- Présentation du livre « A la découverte de la Faune d'eau douce » au siège le 11 Février
- Présentation du livre « A la découverte de la Faune d'eau douce » chez PLB éditions, le 20 Février
- Exposition de costumes de Carnaval – Siège – du 25 janvier au 09 février
- Journée des zones humides – Exposition sur les étangs – Carbet – 02 février
- Oraliture en Nature – Maison du Parc en Côte sous le Vent – les 3, 13 et 20 mars 2016
- Salon « Destinations nature » de Paris du 17-20 mars 2016. Les deux agents sur place se sont répartis entre les stands des Parcs nationaux de France et celui du CTI-IG et ont contribué à présenter le territoire et l'activité de randonnée, notamment le site internet Rando-Guadeloupe.
- Team Nature – découverte du métier de Garde moniteur- 21 mars
- Journée de l'eau – Exposition, quiz et jeu sur le cycle de l'eau – 22 mars
- Ouverture du Terra Festival- 5 avril
- présentation des portraits de la série « Mémoire orale : Je me souviens de demain », à l'usine de Beauport, Pays de la Canne à Port Louis. - 20 avril
- Héritages Amérindiens – ateliers sur les arts amérindiens – Maison du Parc en Côte sous le Vent – 24 avril
- Pak à la plaj : animations menées sur les plages auprès des campeurs- du 24 au 27 Mars
- Chasse au trésor du Carbet – Carbet – 27 avril
- Hommage aux Nègres Marrons – ateliers et randonnée nocturne – Maison de la Forêt – 20 mai
- Hommage de la Commune de Petit-Bourg sur la stèle du Neg Mawon- 27 mai
- Eductour pour les Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative – Côte sous le Vent - 10 juin
- Participation au film réalisé par l'ONEMA, « La Vie rêvée de l'eau aux Antilles »- juin
- Remise du Trophée Réserve de Biosphère, avec l'animation d'une conférence sur les jeux et jouets traditionnels- juin
- Village « Esprit Parc national » le 2 juillet
- Tour de la Guadeloupe en voile traditionnelle- 9 et 17 juillet
- Journée de la Mangrove- 26 juillet
- Tour cycliste de la Guadeloupe lors du passage dans le cœur du Parc ; 3 août
- Manifestations dans le cadre de la Commémoration des 40 ans des événements de la Soufrière (Volcano Trail et Gwad'anba Bwa) : 22 - 23 octobre
- Journées européennes du Patrimoine en Partenariat avec le Conseil Départemental- 17 septembre
- Semaine du développement durable à Destrellan avec deux stand, « Lamantin » et « Esprit Parc national »
- Semaine du Créole – randonnée et atelier Maké Kréyol – Maison de la Forêt – 12 octobre
- Arrivée de Christophe Colomb – Exposition, quiz et visites guidées – 04 novembre
- Décembre en Guadeloupe – Exposition et jeux traditionnels – du 05 au 31 décembre 2016
- Journée des Pois à Anse Bertrand- 12 décembre

ZOOM SUR

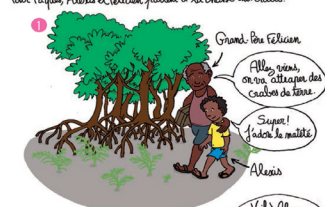
PÂQUES !

Les agents du PAA ont coopéré avec les équipes des polices municipales des communes de l'aire d'adhésion au cours du week-end de Pâques.

Comme chaque année, il est question de sensibiliser les nombreux campeurs sur les plages aux bons comportements à adopter au cours du week-end pascal (pas de feu au pied des arbres, rappel des tailles de capture de crabes etc ...).

La sensibilisation a été opérée grâce à un quizz et une bande dessinée réalisés expressément. Les bonnes réponses au quizz ont été récompensées par la distribution de pendentifs en forme d'animaux locaux. La préparation (coordination avec les polices municipales, préparation du jeu) et la tournée commune a mobilisé 20 journées-homme.

Pour Bôko, Aléxis et Féliscien, partant à la chasse aux crabes.



Au crépuscule, Féliscien et Aléxis viennent relever les pièges.



Comme chaque année pendant les grandes vacances, le Parc national a réalisé du 08 juillet au 12 août, la 9^{ème} édition de son programme d'activités. Intitulé depuis 2013 « Nature et Culture en Découverte », ce programme a abordé en 2016 le thème : « Au cœur de la Vie : l'Eau, l'Air, la Terre et le Feu ».

Cette année, le programme a été ponctué de trois villages de découverte des activités, créant trois « temps forts » durant lesquels plusieurs activités étaient proposées, ainsi que des causeries autour du thème du programme « Les 4 éléments dans la culture guadeloupéenne ».

Ces trois villages ont eu lieu :

- à l'ouverture sur le site de Corossol ;
- au milieu du programme d'animation : à Beauport, Pays de la canne, à Port Louis ;
- en clôture du programme, à Vieux Fort.

14 jeux ont été proposés, tous les jours, à la Maison de la Forêt, à la Maison du Parc à Vieux-Habitants ainsi qu'à l'accueil des Chutes du Carbet ; ils ont été réalisés à la demande des visiteurs. Par ailleurs, une exposition, réalisée en interne, a été

proposée cette année sur les rivières de Guadeloupe.

Parallèlement aux activités mises en œuvre par les agents d'accueil et d'animation du Parc, le programme « Nature et Culture en Découverte » comprend des activités réalisées par des prestataires.

Elles se déclinent en 3 types :

- les sorties naturalistes en milieu terrestre « Vert Nature »
- en milieu marin « Bleu Nature »
- les activités culturelles « Culture ».

Ce sont des randonnées accompagnées (à pied, en kayak, terrestres ou aquatiques...), des ateliers artistiques et artisanaux (parfumerie, photographie, loisirs créatifs, land'art, poterie, mosaïques, bien-être...), des causeries, des expositions, des contes.

Les prestataires œuvrent en général dans la valorisation des patrimoines naturels et culturels et un travail est mené en amont afin que l'activité proposée soit la plus en adéquation possible avec le thème développé par la programmation.

LE PROGRAMME D'ANIMATION EN CHIFFRES :

- **NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16010**
- **NOMBRE DE PRESTATAIRES : 42 PRESTATAIRES (20 ENTREPRISES, 21 ASSOCIATIONS, 1 ÉTABLISSEMENT PUBLIC)**
- **105 ACTIVITÉS**
- **16 COMMUNES L'AIRE D'ADHÉSION TOUCHÉES**
- **57 070 EUROS DE MATÉRIEL**
- **107 280 EUROS DE FRAIS DE PERSONNEL**
- **4 EMPLOIS SAISONNIERS.**

4.3 RÉALISATION ET GESTION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DU PUBLIC

La fréquentation des sentiers et des principaux sites du cœur forestier a baissé de 11,98% par rapport à 2015. Elle est évaluée à 481 441 visites en 2016.

L'entretien quotidien des infrastructures d'accueil est assurée par une équipe de 7 agents d'entretien du milieu naturel, dont 3 sont à temps incomplet, qui a été renforcée de 4 intérimaires face l'augmentation de la charge de travail durant les grandes vacances.

Ainsi, ce sont 429 j/hommes qui ont été consacrées à l'entretien des 42km de sentiers à la charge du Parc, et 29.265,47€ de prestations en sous-traitance. Ces interventions ont permis de maintenir les sentiers ouverts et de remettre en état des petits ouvrages.

Pour l'entretien des sites d'accueil du public et de loisir en milieu naturel (aires de pique nique), le parc a consacré 448 j/hommes. Lors de ces interventions, les agents ont ramassé les déchets, nettoyé le mobilier, remis en état les petits ouvrages et entretenu les espaces de circulation du public et de stationnement des véhicules.

Outre leur entretien courant, certaines infrastructures d'accueil du public nécessitent des interventions plus lourdes qui sont réalisées en régie ou en sous-traitance.

Travaux en régie :

Trace Quiock - 1029 €
Sentier de la Maison de la Forêt – 18962 €
Sentier des Chutes de Moreau – 5487 €
Cascade aux Écrevisses – 2266 €
Total : 27 744

Les travaux réalisés par des entreprises :

Rénovation du sentier du Pas du Roy – 1655 €
Mise en sécurité de la Trace du Galion – 12710 €
Mise en place de protections sur les barbecues des aires de pique nique – 24292 €
Rénovation des abords du bassin des Bains Jaunes – 16327 €
Total : 54984

Par ailleurs, afin de sécuriser les sites les plus fréquentés (Aires de pique nique et parkings), un diagnostic des arbres a été réalisé par l'ONF pour un montant de 2.679,75€. Les travaux d'abattage et d'élagage issus de ce diagnostic ont été réalisés par une entreprise pour un montant de 10 401,35€.

Depuis 2010 il n'y a plus de poubelle sur les sites (points d'accueil et aires de pique nique), afin de favoriser la prise de conscience des usagers sur leurs déchets et éviter les abandons de poubelles sur site. Malgré un travail quotidien de sensibilisation des agents du PNG, l'équipe d'ouvriers a ramassé en 2016 l'équivalent de 1066 sacs poubelle sur les différents sites (pour mémoire, il y en avait 1271 en 2015).

En 2016, compte tenu de la bonne maîtrise du nombre de déchets collectés, une nouvelle organisation pour leur gestion a été mise en place permettant de diviser par 2,5 le coût global. Celle-ci comprend :

- le ramassage des déchets sur les aires de pique nique par les ouvriers et apport au point de collecte à providence ;
- la collecte et le transport vers le site de SITA l'Espérance sont assurés par l'entreprise Guadeloupe Propreté (360€/HT/mois) ;
- le traitement assuré par SITA l'Espérance (92,10€/HT/tonne)



Déchet en cœur de Parc, P.Segretier/PNG

L'article L.331-10 du code de l'environnement indique que le directeur du parc national exerce dans le cœur du parc national la compétence attribuée au maire pour la police des chiens et chats errants prévue à l'article L. 211-22 du code rural. La convention avec la Fourrière de l'Alliance – Le Domaine Canin – a été revue et prévoit non plus un montant forfaitaire mais une facturation à la prestation compte tenu du faible nombre d'interventions constatées. Le coût a ainsi été ramené à 7.247,80€ pour 9 animaux ramassés en 2016, alors qu'il était de 10.307,40€ pour 5 chiens pris en charge en 2015,.

Il faut souligner que l'équipe d'ouvriers a également assuré l'entretien des espaces verts des bâtiments administratifs (siège et antenne de Vieux-Habitants), soit 156 journées/homme. Cette prestation est évaluée à 38.437,50€.

Les marchés des travaux du projet d'aménagement du Morne à Louis prévoyant un belvédère avec une accessibilité pour tous sont résiliés suite à la défaillance d'une entreprise. Le Parc a pris l'attache d'un conseil juridique afin d'introduire un recours contentieux pour préjudice subi.

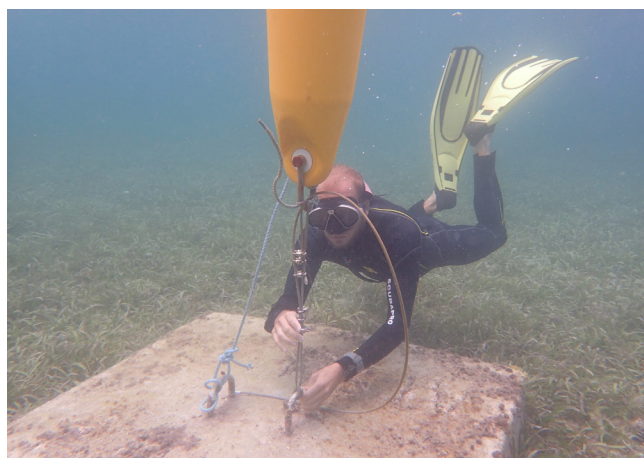
GESTION DES INFRASTRUCTURES EN CŒUR MARIN

L'entretien du balisage maritime des cœurs marins, à l'exception des 3 grandes bouées de Fajou réalisé par les Phares et Balises, est fait en régie par les plongeurs du PMM.

- 35 mouillages contrôlés régulièrement par les plongeurs du PMM. Les travaux nécessaires sont fait immédiatement en régie.
- 31 en Cote sous le Vent
- 4 GCSM
- => Réactivité immédiate et sécurité des usagers

- 21 bouées -> vérifiés annuellement
- 24 espars -> nettoyage et remplacement de la ligne de mouillage, changement des manilles

- 1 nouvelle bouée posée à Pigeon -> Terminent et complètent la délimitation du cœur de Pigeon
- 3 espars fabriqués en régie
- 5 bouées ES 1700 perdues et remplacées



Entretien mouillages, J.Bernus/PNG

La découverte de l'environnement a bénéficié de nouveaux de nouveaux outils et des sites ont été aménagés en 2016.

Bénéficie en aire d'adhésion de supports qui ont été aménagés en 2016.

- L'aménagement d'un observatoire à oiseaux a été initié sur les rives des bassins de la Pointe Sable à Anse-Bertrand. Le PAA participe à la conception et à la réalisation de l'ouvrage à travers une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour le compte de la commune ainsi qu'à travers des apports financiers d'un montant de 28.000,00 euros. L'observatoire est conçu et réalisé par l'Office National des Forêts accompagné par un expert ornithologue local (Lesvesque Birding enterprise). Les

agents du PNG des pôles CF et MM ont également collaboré. La conduite de ce projet a été possible grâce à l'investissement de 11 j/h.

- A Vieux-Habitants, un sentier littoral est l'objet d'une remise en valeur. Les agents du PAA ont participé au comité de pilotage de l'action et cela les a mobilisé 8 j/h.
- A Baillif, les patrimoines historiques sont identifiés et interprétés. Il s'agit de la Tour du Père Labat, de l'Habitation Clairefontaine et des roches gravées de la Rivière du Plessis. Des panneaux d'information ainsi que des plaquettes didactiques sont en conception. Ce travail a nécessité la participation d'un agent du PNG pendant 7 jours ainsi que 6.500,00 euros. Le projet a fait l'objet d'un partenariat avec la DAC.

4.4 OUTILS DE COMMUNICATION DE L'EPPN

Le service communication du Parc national de la Guadeloupe assure des missions transversales pour le compte des autres services et pôles de l'Établissement. Il permet la valorisation des diverses actions menées au sein des pôles au niveau local, national et international grâce à différents médias. Il participe à la création de supports pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement adaptés répondant aux différents publics concernés.

PUBLICATIONS

Bombilo, petit « vonvon » (bourdon local), vient en aide aux animaux de Guadeloupe. La collection « Les rencontres de Bombilo » : à partir de 3 ans, sensibilise le public aux espèces menacées, rares, endémiques ou emblématiques de nos régions, ainsi qu'aux menaces pesant sur celles-ci.

« Tchoupèpè, la gracieuse » : Cette petite tortue marine émergeant de son nid paraît bien empotée pour retrouver son milieu naturel. Heureusement Tchoupèpè peut compter sur l'aide de Bombilo pour y parvenir en bravant les dangers

« Arakoon, le racoon » : Pas facile de suivre ses frères ! Ce n'est pas tout de jouer, il faut aussi manger sans trop de

risques, ni déranger ses voisins. Heureusement Bombilo n'est pas loin !

Le personnel du PNG a également réalisé ou participé à la rédaction de plusieurs supports :

- Une petite bande dessinée, « Bokô le crabe » a également été produite afin de sensibiliser sur la pêche aux crabes lors des festivités pascales.
- Rédaction de contenus et fourniture de photographies sur les différents types de forêts, la flore et la faune pour illustrer et nourrir l'agenda de la commune de Baillif en 2017.

SUPPORTS VISUELS ET AUDIOVISUELS

La vidéothèque du Parc national s'est enrichie cette année de nouveaux films.

La sensibilisation du grand public aux enjeux de solidarité écologique au sein des territoires classés parc national en Guadeloupe bénéficie d'un support audiovisuel. Un film de 12 minutes : « la Charte du Vivre Ensemble » a été réalisé et produit en 2016 en prestation de services pour un montant de 20.000,00 euros.

Le programme LIFE SIRENIA, s'est également doté d'un film de présentation du projet d'une durée de 8 minutes : « La réintroduction du lamantin en Guadeloupe » réalisé et produit en prestation de services pour la somme de 8000 euros.

De plus, des mini vidéos ont été réalisées à plusieurs occasions :

Réalisation d'une vidéo pour la pose d'hydrophone à Pigeon en relation avec la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA-USA) pour étudier les baleines à bosse.

Afin de remercier le zoo de Singapour pour leur don d'animaux, un petit film de remerciement a également été produit pour la somme de 1000 euros.

La marque Esprit Parc national s'est également dotée de deux kakémonos afin de présenter la marque au grand public.



Présentation EPN pour Air France magazine, PL. Delescluse

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site internet

Le Parc national de la Guadeloupe a travaillé activement durant l'année 2016 à la mise en place du nouveau site internet sur la plate forme mutualisée des Parcs nationaux de France. Il présente des informations sur l'Établissement et le territoire du Parc, ainsi que des articles sur les actions menées par le PNG, ou l'actualité scientifique au sein du Parc.

Sa mise en place a eu lieu en décembre 2016 avec la majorité des contenus actualisés.

Au cours de l'année 2016, le site a enregistré un nombre total de 250 876 visites contre 243000 en 2015.

Rando Guadeloupe en quelques chiffres :
34 itinéraires publiés web « Rando Guadeloupe »
42 itinéraires en interne
180 tronçons
426 points d'intérêt renseignés
130 équipements PNG (escaliers, passerelles, etc.)
180 panneaux signalétiques

Fréquentation :

3257 sessions / mois

2158 utilisateurs / mois

Le site sera disponible en Anglais et en Espagnol pour le courant de l'année 2017 et un application mobile sera également disponible, les prestations ayant été lancées en 2016.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS :

Médias audiovisuels :

De nombreux reportages relayant l'actualité du Parc national ont été réalisés par les médias audiovisuels locaux tels que Guadeloupe 1ère, ATV ou Canal 10.

On peut citer les reportages sur la journée de la mangrove, le village Esprit Parc national, l'animation Team nature, la semaine du développement durable, le partenariat avec Mon école ma baleine pour « l'école de la mer », la replantation de la forêt de Golconde...

Rando Guadeloupe/Geotreck

La version 2 du site a été mise en place et permet notamment de mettre en valeur les prestataires de la marque Esprit parc national.

L'outil a été présenté lors de journées de formation aux prestataires de la marque.

Grâce aux différents partenariats noués avec le Conseil Général et la CANGT, le site pourra s'enrichir de nombreux tracés, dont l'intégration est prévue pour 2017.



Nouveau logo Rando guadeloupe, Pl.Delescluse/PNG



Les agents du PNG, ou leurs moyens nautiques ont été sollicités et mis à contribution pour différents tournages ou reportages :

- Reportage ARTE en juin : « Wonders of the Caribbean »
- Reportage outre mer 1ère : « Dieu m'est Témoin »
- Reportage Guadeloupe Première
- Reportage Guadeloupe Première en octobre
- Reportage TV5 monde
- Ushuaia TV : « Curieuse de nature »
- Reportage France 5 en décembre sur les Parcs nationaux de France

Plusieurs équipes de tournage se sont également rendues au Centre d'élevage de Blachon pour y réaliser des reportages :

- Guadeloupe 1ère
- ATV Guadeloupe
- Ushuaia TV
- Discovery Channel

En outre, le territoire du PNG a accueilli en 2016 plusieurs équipes de tournages ayant fait l'objet de demandes d'autorisations (en autres) :

- Meurtres au paradis : BBC
- « Eruption Soufrière 1976 » : Guadeloupe 1ère
- « CINE WOULE, UN ROAD MOVIE »
- « La Guadeloupe à la trace »

Presse radio

Un partenariat a été conclu avec Guadeloupe 1ère la radio. Des bandes annonces ont été achetées en régie, contre des interventions en direct à la radio et le parrainage de l'émission « C naturel », sur trois mois. Ce partenariat d'une valeur totale de 7500 euros a permis à un public non averti et nouveau de participer aux animations du PNG.

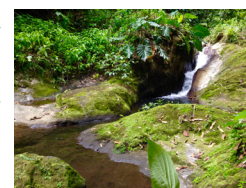
Les animations couvertes ont été :

- Hommage aux amérindiens
- Hommage au Nèg Mawons
- La signature des conventions d'application de la charte
- Le programme d'animations, avec la diffusion de Bandes annonces avant les trois temps forts.
- Le Maké Kréol

Presse écrite

Le Parc national de la Guadeloupe a acheté plusieurs encart de Publi reportages durant l'année 2017:

- Une publication dans le dossier spécial Chlordécone du Magazine Focus a été effectuée.
- Une publication dans le magazine France Antilles le Mag a été effectuée afin de promouvoir la journée du 2 juillet
- Une publication dans le magazine Nouvelles Semaines
- air France Magazine
- Le magazine le Bon air nous a sollicité à plusieurs reprises pour la correction de contenus liés au territoire du PNG et pour des photos.



IMPACT DU CHLORDECON
SUR LES MILIEUX
AQUATIQUES



Balade
aux bains chauds de Matouba



Presse locale

Plusieurs articles ont été consacrés à l'activité du PNG durant l'année 2016.

C'est surtout l'actualité lamantin qui a retenu l'attention de la presse nationale et internationale avec des parutions dans libération et sortir 3 ou 4 autres magazines d'importance.

INDICATEURS C.OB

% DES EFFECTIFS AFFECTÉS AU DOMAINE D'ACTIVITÉ

2015

2016

26

% DES COÛTS AFFÉRENTS HORS MASSE SALARIALE

2015

2016

30

Animation et évaluation
de la charte

Contribution aux politiques
régionales et nationales

Contribution aux politiques
européennes et internationales

5.1 ANIMATION ET ÉVALUATION DE LA CHARTE

La charte de territoire du Parc national de la Guadeloupe a été approuvée par décret le 21 janvier 2014 (décret n°2014-48). Depuis la parution du décret, les conventions d'application de la charte (prévues par la loi n°2006-436 dans son article 3) étaient en préparation par le biais de rencontres avec les municipalités adhérentes à la charte ainsi qu'avec les services de l'État concernés.

L'année 2016 est marquée par la formalisation de ces conventions d'application. Une cérémonie publique a été organisée par le PNG le 2 juillet 2016 pour que les 16 communes adhérentes puissent signer avec le PNG de manière collective. Quatorze communes étaient présentes et ont réalisé cet engagement contractuel avec l'établissement. L'élaboration des conventions d'application constitue le principal investissement en temps des

agents du PAA pour l'année 2016 et s'élève à 250 jours-homme. L'ensemble des effectifs du pôle a été concentré sur cette tâche durant 6 mois (janvier à juin 2016). Outre les agents du PAA, ce sont également les moyens humains du service communication et ceux du service Systèmes d'Information qui ont été mis à contribution à hauteur de 50 j/h.

Les conventions d'application de la charte étant signées, leur suivi ainsi que l'évaluation des impacts de leur mise œuvre sur le territoire nécessite de concevoir et de réaliser un programme de suivi-évaluation. Un agent supplémentaire intègre le PAA depuis novembre 2016 et a pour unique mission de traiter cette question. Par ailleurs, pour répondre efficacement à cette mission, un agent du PAA a participé aux journées EVA organisées à Paris en octobre 2016.

INDICATEURS C.OB

% DES EFFECTIFS AFFECTÉS AU DOMAINE D'ACTIVITÉ

2015

2016

6

6

% DES COÛTS AFFÉRENTS HORS MASSE SALARIALE

2015

2016

1

5

MISE EN OEUVRE DE L'ÉVALUATION DES CHARTES

2015

2016

0

TROIS QUESTIONS À : THIERRY ABELLI MAIRE DE LA COMMUNE DE BOUILLANTE

Pourquoi n'avez-vous pas adhéré à la charte de territoire en 2014 ?

«J'ai été élu en avril 2014. A mon arrivée, les relations entre la population de Bouillante et le Parc étaient des plus mauvaises. En effet, la population exprimait une opposition totale au Parc au motif que celui-ci entravait leurs us et coutumes. Cela a beaucoup été évoqué lors de la campagne des municipales de 2014. Après mon élection, profitant de l'arrivée d'un nouveau directeur en la personne de Maurice ANSELME, j'avais proposé que Bouillante et le Parc apprennent à mieux se connaître et surtout que les actions menées par le parc se fassent de manière concertée et expliquée à la population.»

Quelles sont aujourd'hui vos relations avec le Parc National ?

«La démarche sus visée ayant reçu l'agrément du nouveau directeur, les relations sont devenues très bonnes. Chacun exerce ses compétences dans son domaine en toute intelligence et en bonne collaboration.»

Envisagez-vous une adhésion en 2017, année où les nouvelles adhésions sont possibles ?

«Même si les relations se sont beaucoup améliorées, je pense qu'il est encore tôt pour une adhésion en 2017. Je pense que les actions que nous avons décidé de mener ensemble en 2017 devrait très largement favoriser notre rapprochement avec le Parc national et pourquoi pas, une adhésion à partir de 2018.»



ZOOM SUR

LES 1ÈRES RENCONTRES ORNITHOLOGIQUES DES ANTILLES FRANÇAISES : 09 ET 10 NOVEMBRE 2016.

Afin de favoriser les échanges et de susciter des collaborations entre les différents acteurs publics associatifs ou privés qui œuvrent à la connaissance et à la protection des oiseaux et de leurs milieux dans les Antilles françaises, le Parc national a organisé les 1ères Rencontres Ornithologiques des Antilles Françaises

Le deuxième objectif était de restituer ces actions dans le cadre de la région caraïbe et de favoriser un rapprochement avec la communauté ornithologique caribéenne. Monsieur Lyndon John, administrateur de la Birds Caribbean représentant dans la caraïbe de la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) était l'invité d'honneur. Il a appelé à une meilleure représentativité des îles françaises au niveau de la caraïbe. Les principaux intéressés de Martinique, Guadeloupe et îles du nord ont ainsi répondu à notre appel. Ces deux journées ont rassemblé au total 30 personnes en provenance de 16 structures et 5 îles.

Étaient ainsi présents : Le Parc régional de la Martinique, Les DEAL de Guadeloupe et Martinique, ONCFS, Les Réserves naturelles, L'ONF, Les Groupes Ornithologiques, bureaux d'études.



5.2 CONTRIBUTIONS AUX POLITIQUES RÉGIONALES ET NATIONALES

Une réflexion sur la mise en place des Atlas de Biodiversité Communale a été menée en collaboration entre différents services de l'Établissement. Portée par le PAA pour le compte des communes adhérentes, ce projet contribue à la Stratégie nationale pour la Biodiversité. Sa conception dans son ensemble (méthodologie, partenariats, ingénierie financière, mise en œuvre) s'est étendue sur l'année 2016 et a réclamé 20 jours-homme.

L'Établissement participe également chaque année au Séminaire inter-DOM réalisé par l'ONEMA et qui a pour objectif de définir les grandes lignes d'action en matière d'eau dans les DOM.

La plate forme Karunati, le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) qui avait été choisie pour être l'unique système régional est devenu opérationnel. Il est désormais en ligne et alimenté par la base de données observations occasionnelles.

Le Parc national était également présent au colloque des AMP nationales à Saint-Martin qui s'est déroulé du 24 octobre au 27 octobre 2016. De nombreuses Aires Marines Protégées sont intéressées par l'obtention du label liste verte de l'IUCN obtenu par le PNG en 2014. Cette thématique a donc fait l'objet d'une présentation sur power-point, du label liste verte afin d'expliquer la démarche, la méthodologie, le temps nécessaire pour monter le dossier et montrer les bénéfices de l'inscription pour les états signataires et les gestionnaires.



KaruGéo – le portail d'informations géographiques de la Guadeloupe est un outil organisé autour du site internet www.karugeo.fr qui s'adresse à la fois aux techniciens, aux utilisateurs professionnels métiers publics comme privés, ainsi qu'aux décideurs et aux citoyens.

Il centralise les informations géographiques propres à nos territoires et permet via un module spécifique de composer une cartographie répondant à des problématiques précises en interrogeant le catalogue de données. Une dynamique de réseau est créée via des espaces de travail collaboratifs.

Mobiliser les partenaires du territoire autour d'un projet d'intérêt commun, mettre en place une démarche pérenne de mutualisation, d'échange et de diffusion de données géographiques, telle est l'ambition de KaruGéo.

Par ailleurs la directive Européenne INSPIRE (directive 2007/2/CE du parlement européen) vise à favoriser l'échange des données au sein de la Communauté européenne dans le domaine de l'environnement pris au sens large du terme. En France cette directive est transposée au droit Français par l'ordonnance du 21 octobre 2010. Le ministère chargé de l'Ecologie pilote le projet. La structure de coordination est le Conseil national de l'information géographique. KaruGéo répond à cette directive faisant remonter ces données sur le géocatalogue.

Une démarche d'adhésion autour de KaruGéo, financée par le CPER, a été mise en place : une réunion de lancement de la plateforme à la Préfecture a eu lieu le 14 avril 2016, elle a permis la présentation aux partenaires et les appels à adhésion (31 structures adhérentes fin 2016). Le PNG a également participé à l'organisation du Comité de Programmation des Référentiels avec l'IGN fin juin, et participé au forum GéoMartinique.

5.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Le projet LIFE SIRENIA portant le projet de réintroduction du lamantin est entré en 2016 dans sa première année d'exercice. (voir page 30).

L'instruction des dossiers FEDER n'ayant pas encore démarré, le nombre de projets portés par le Parc national est en diminution en 2016. Cependant, des dossiers sont en préparation afin de mener diverses actions au sein de l'établissement.

L'établissement se veut être un modèle de développement durable. Outre ses bâtiments à énergie positive primés lors des Green Building Awards de la COP 22 Marrakech en 2016, il privilégie l'utilisation de logiciels libres pour le développement de ses applications et recycle ou réutilise les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) produits et les consommables.

Management général

Gestion financière

Fonctionnement général

Ressources humaines

La gestion générale de l'établissement a été essentiellement marquée en 2016 par l'application effective de la réforme de la comptabilité publique (GBCP) et l'utilisation d'un nouvel outil comptable et budgétaire (AGE) dans un contexte de diminution de moyens.

6

6.1 MANAGEMENT GÉNÉRAL

En matière de management, l'évolution des effectifs confirmé par le ministère de tutelle nous oblige à revoir l'organisation de l'établissement. La bonne gestion des ressources humaines constitue un levier de la performance, dans un souci constant d'optimiser les moyens et les compétences. Le travail d'information et de formation de tout le personnel sur les nouveaux enjeux du parc (charte, aire d'adhésion, réserve de la biosphère,...) a été maintenu.

Les réunions de service ou de pôle périodiques, les réunions de management mensuelles contribuent à la communication interne et à une bonne cohésion de l'équipe. Un effort de coordination et de décloisonnement du fonctionnement des services est apparu lors de l'instruction de plusieurs dossiers transversaux et plus particulièrement dans le cadre de l'élaboration des conventions d'application avec les communes. Les missions

transversales tel que l'éducation au développement durable, la police, la communication, l'accueil du public même si elles sont rattachées à un service ou un pôle sont managées de façon collégiales à travers l'animation des groupes de travail internes avec les référents désignés sur ces thématiques dans chaque service ou pôle.

Le secrétariat général a par ailleurs déployé la formation et l'information en interne auprès des services pour la mise en œuvre de la réforme GBCP.

Les outils de communication internes (intranet, journal interne le pipirit et le livret d'accueil) participent à la cohésion de l'équipe.

Le PNG a été au second trimestre de l'année 2016 audité par le Conseil de Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD). Les résultats de l'audit sont attendus en 2017.

6.2 GESTION FINANCIÈRE

Le contrat d'objectif et les trajectoires de performance qui s'y rattachent définissent les règles de gestion financière de l'établissement jusqu'en 2017. Des critères de pilotage concourent à l'amélioration de notre gestion budgétaire dans un contexte de raréfaction et d'optimisation de la dépense publique. Un effort particulier est consacré à la mise en œuvre du décret GBCP.

La gestion budgétaire et financière de l'exercice 2016 du parc national de la Guadeloupe se caractérise dans un contexte de plus contraint par une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et une optimisation des recettes.

En premier lieu, il convient de noter un bon niveau d'exécution du budget tant en recettes qu'en dépenses. Le compte de résultat montre un résultat de 1 554 081,87 € pour une insuffisance de - 1 142 146 €.

La masse globale des charges de fonctionnement, amortissement et provision compris s'élève à 9 300 745 €.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

- dépenses de personnel : 5 339 104 €
- dépenses autres que personnel : 3 961 642 €
- dépenses d'intervention : 0 € (subventions aux acteurs publics et privés pour les projets de développement durable)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 585 502 €.

Les recettes de fonctionnement ont représenté 7 746 723 € et se décomposent ainsi :

- subvention pour charges de service public (SCSP) versée par le MEDDE : 6 157 115 €
- autres recettes : 1 589 608 €

Le financement des dépenses d'investissement a été assuré par les prélèvements sur le fond de roulement de l'établissement à hauteur de 1 691 648 €.

La trésorerie disponible (hors CAR-SPAW) au 31/12/16 s'élève à 1 898 349 €.



INDICATEURS C.OB

TAUX DE PRÉSENCE FÉMININE DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EP

2015	2016
40%	40%

NOMBRE DE PROJETS STRUCTURANTS PORTÉS PAR L'EPPN AYANT FAIT L'OBJET D'UN COFINANCEMENT PUBLIC : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP LOCAUX, SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT, CHAMBRES CONSULAIRES

2015	2016
10	12

NOMBRE DE PROJETS STRUCTURANTS ASSOCIANTS L'EPPN ET AYANT FAIT L'OBJET D'UN COFINANCEMENT PUBLIC : PO FEDER/FSE; PDR FEADER; PO FEAMP, LIFE+ CPER, CT, EP LOCAUX, SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT, CHAMBRES CONSULAIRES,

2015	2016
11	11

NOMBRE DE PROJETS STRUCTURANTS PORTÉS L'EPPN ET AYANT FAIT L'OBJET D'UN COFINANCEMENT PRIVÉ

2015	2016
2	

NOMBRE DE PROJETS STRUCTURANTS ASSOCIANT L'EPPN ET AYANT FAIT L'OBJET D'UN COFINANCEMENT PRIVÉ

2015	2016
15	23

PART DU FINANCEMENT DES PN ÉMANANTS DE FONDS PRIVÉES, BUDGÉTÉ SUR LES COMPTES DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC DÉTAIL PAR SOURCE DE FINANCEMENT (SOURCE = COMPTE FINANCIER)

2015	2016
40 000 €	60 000 €

MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE D'ICI À 2017

2015	2016
0	0

6.3 FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT

La gouvernance du parc national donne une place prépondérante au conseil d'administration composé majoritairement d'élus. Ce dernier s'est réuni 3 fois en 2016 et son bureau 1 fois.

Le Conseil Économique, Social et Culturel (CESC), dont la composition de sa version 2 a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'établissement du 25 novembre 2015, a été installé. Conformément au règlement intérieur, un nouveau président et deux nouveaux vices-présidents ont été élus. Le CESC a immédiatement après émis un avis (favorable) sur le projet de ré-introduction du lamantin en Guadeloupe.

Le conseil scientifique s'est réuni 2 fois et a pu traiter divers avis cf Bilan du CS.

6.4 LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT

La nouvelle stratégie immobilière est en cours de validation. Elle prévoit d'une part la vente des bureaux de Guillard à Basse-Terre qui était louée au Conservatoire du littoral et d'autre part l'acquisition ou la location de nouveaux locaux pour les agents hébergés à Baie-Mahault dans de très mauvaises conditions. Cette acquisition pourrait se faire en partenariat avec une collectivité de l'aire d'adhésion ou dans le cadre d'une mutualisation au titre de l'AFB. Plusieurs propositions faites par les communes sont actuellement à l'étude.

6.4 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En terme d'effectifs, le plafond d'emplois autorisés en 2016 a été atteint. Il était fixé à 69 ETP et 69,5 ETPT.

Dans le cadre du partenariat développé avec les communes, les 7 jeunes recrutés sous contrat emploi d'avenir et mis à disposition de celles-ci ont effectué leur dernière année de contrat. Ils ont pu bénéficier de formation selon leur besoin et leur projet professionnel. 5 jeunes ont également recrutés sous ce même type de contrat occupent les postes de soigneur dans le cadre du projet de réintroduction du lamantin (dont 2 nouveaux recrutements en 2016).

L'établissement a également poursuivi sa démarche d'insertion des jeunes par le biais des contrats de volontaires au service civique (11 en 2016 dont 2 pour le projet lamantin et 2 pour le CAR-SPAW). Par ailleurs, comme chaque année des saisonniers ou intérimaires ont été recrutés pour pallier à l'augmentation des activités d'animation et d'entretien des

sites pendant la période des grandes vacances scolaires.

15 emplois d'avenir sont en poste avec le Parc national, dont un au CAR-SPAW. 6 d'entre eux ont quitté l'établissement en 2016 pour différentes raisons : réussite à concours, suivi de conjoint, emploi plus stable ou faute grave.

Enfin, 4 contractuels occasionnels ont renforcé les équipes : 2 au PMM après la mutation d'agents en cours d'année, 1 au secrétariat général et 1 au CAR-SPAW.

Les instances paritaires de l'établissement se sont réunies régulièrement :

- comité technique (4 réunions dont 1 dédiée à la formation)
- commission consultative paritaire des personnels contractuels (2 réunions)
- comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (3 réunions).

En préparation de chaque conseil d'ad-

ministration les représentants du personnel ont par ailleurs tenu des réunions préparatoires avec leurs mandants

Les agents de l'établissement ont bénéficié de formations représentant 672 jours soit 9.73 jours de formation en moyenne par agent et par an pour un budget total de 63 879,58 €. Elles ont concerné les domaines suivants :

- l'adaptation à l'emploi pour les agents de terrain, les encadrants territoriaux, les agents d'accueil,
- la préparation aux examens et concours
- la formation continue (SIG, marchés publics, habilitation électricité, SST, ...)
- la formation de terrain (entraînement et geste technique, ...)
- la formation des emplois d'avenir

INDICATEURS C.OB

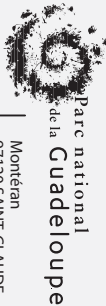
NOMBRE D'ETP MUTUALISÉS (+GAIN OPÉRÉ EN DESCRIPTIF)

Cible 2015
0

Cible 2016
0,25

Réalisé 2016
0

Organigramme du Parc national de la Guadeloupe



Montérain
97120 SAINT-CLAUDE
Tél : 0590 41 55 55
Fax : 0590 41 55 56

43 rue Jean Jaures
97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 26 10 58
Fax : 0590 60 17 33

47 boulevard Arnaud Nicols
Marigot
97119 VIEUX-HABITANTS
Tél : 0590 94 89 12
Fax : 0590 94 41 80

Maison de la Forêt
RD 23
97170 PETIT-BOURG

Centre d'élevage
Blachon
97129 LAMENTIN
Tél : 0590 38 21 78

Site Internet : www.guadeloupe-parcnational.fr

Direction : 0590 41 55 42 - Secrétariat Général : 0590 41 55 31

Communication : 0590 41 55 52 / 0590 41 55 42

Système d'information : 0590 41 55 55

Patrimoines : 0590 41 55 55 - Pôle Coeur forestier : 0590 41 55 93

Pôle Aire d'adhésion : 0590 41 55 93 - Pôle Milieux marins : 0590 26 10 58

PÔLE COEUR FORESTIER

Jean-Sébastien NICOLAS

Chef de pôle

Jean LUBIN

Chef de pôle adjoint

Manyse NANOR
Assistante administrative (+ pôle AA)
+ Conseillère de prévention

Philippe VAITILINGOM
Correspondant "Marchés publics"

Georges PETIT-LEBRUN

Technicien "Police"

Gardes-moniteurs :

Hany AZÈDE
Félix BASTARAUD
Nadia LIAGRE

Rodrigue ORLOO
Patrice SEGRETIER
Maurice VALY

Élodie NOËL
Responsable "Accueil et animation"

Agents d'accueil et d'animation :

Marie-Anise BERVIN
Hélène CHRISTOPHE
Evely FATTORE
Murielle GOMBAULD
Pierre JUSTINE

Alex CHECKMAHOMED
Responsable équipements et travaux

Chargés d'entretien des espaces naturels :

Alain ANDYPAIN
Sébastien ÉVUORT
Steeve GAMETTE
Dario GÉRAN

Maxime LE BLANC
Ronique PENSEMENT
Thierry RAMASSAMY

Ferdj LOUISY

Président du Conseil d'administration

Claudie PAVIS
Pôle du Conseil
scientifique

Jules OTTO
Pôle du Conseil écono-
mique, social et culturel

PÔLE AIRE D'ADHÉSION

Arnaud LARADE

Chef de pôle

Aurélien LANDELLE

*Chef de pôle adjoint, Technicien de
développement durable Grande-Terre*

Mayse NANOR
Assistante administrative (+ pôle CF)
+ Conseillère de prévention

Mikaël ALPHA
Technicien de développement durable
nord Basse-Terre

Thierry GUILLON
Technicien "Police"
Marie-Denise LEMOYNE
Chargée de mission "Appui aux porteurs
de projets"

Philippe VIGIER
Technicien de développement durable
sud Basse-Terre

Rémi MICHEL
VSC "Marque Esprit Parc National"
Flora RENOIR
VSC "Appui technique projets Charte"

Gardes-moniteurs :

Arnaud PILARSKI
Modeste SALIGNAT (*littoral*)

DIRECTION

Maurice ANSELMÉ

Directeur

Mylène MUSQUET
Directrice adjointe

Carole LÉTIN
Assistante de direction (+ Comm)

Daniel SILVESTRE
Ch. mission "Culture, éco-citoyenneté"

COMMUNICATION

Matiëna JEAN

Chef de service

Carole LÉTIN (+ Dir.)
Assistante de communication

Olivier CARLOTTI

Pédagogie et référent Parquet

Philippe MOREAU

Chef de projet T.I.C., webmaster

Laura PITTINO
V.S.C. "Supports pédagogiques"

SYSTÈME D'INFORMATION

Aïain FERCHAL

Chef de service

Céline LESPONNE
Chargée de mission S.I.G.

Noël MARTINON

Admin. Systèmes, réseaux, téléphonie

Laurent PLAISANT
V.S.C. "Moyens informatiques"

Anouk ROBILLARD

(*contrat hors palette d'emploi*)

Animatrice plate-forme "Karugéo"

Pierre-Louis DELESCLUSE

V.S.C. "Infographiste"

PÔLE MILIEUX MARINS

Xavier DELLOUE

Chef de pôle

Xavier KIESER

*Chef de pôle adjoint et Ch. mission
"Pêche et activités nautiques"*

Liliane CIMBER
Assistante adm. (+ soutien pôles CF et AA)

Alan LE BOUT
Technicien "Police en mer et gestion
des moyens nautiques"

Gardes-moniteurs :

Régis GOMÈS
Olivier OETILY
Didier BALTIDE

Céline LÉMONON
Axel PRIOUZEAU

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Marie-Edith ADOLPHE

Secrétaire générale

Bernadette GUILLET
Gestionnaire financier - Marchés publics

Bernadine JEAN-DE-DIEU

RRH / contractuels

Magy ASDRUBAL

RRH / fonctionnaires

Assistants administratives :

Jacqueline NANDAN | Anise RÉGENT
spé. "Formation"

"Budget-Comptabilité" :
Patricia IBO | M-Victoire DE BOISROLIN
(+ soutien SSI et Patrimoines)

Joël JEANNETTE
Régisseur bâtiments
+ Conseiller de prévention

Alex PALMIN
Régisseur matériel

PATRIMOINES

Hervé MAGNIN

Chef de service

Anna GADES
Chef de projet "Réintroduction du
lamantin"

Simone MÉGE
Ch. mission "Milieux marins"
+ Assistante de prévention spé. "typebare"

Marie ROBERT
Ch. mission "Milieux aquatiques"

Guy VAN LAERE
Ch. mission "Ecosystèmes forestiers"

Jeffrey BERNUS
V.S.C. "Vulgarisation scientifique"

Programme
LIFE SIRENIA



Centre d'élevage
des lamantins

Claire GOLLINET
Coordinatrice
programme LIFE

Mélissa SADJAN
V.S.C. "Communication, pédagogie et
concertation"

Sébastien RIVES
Référént capacitairé,
chef de base

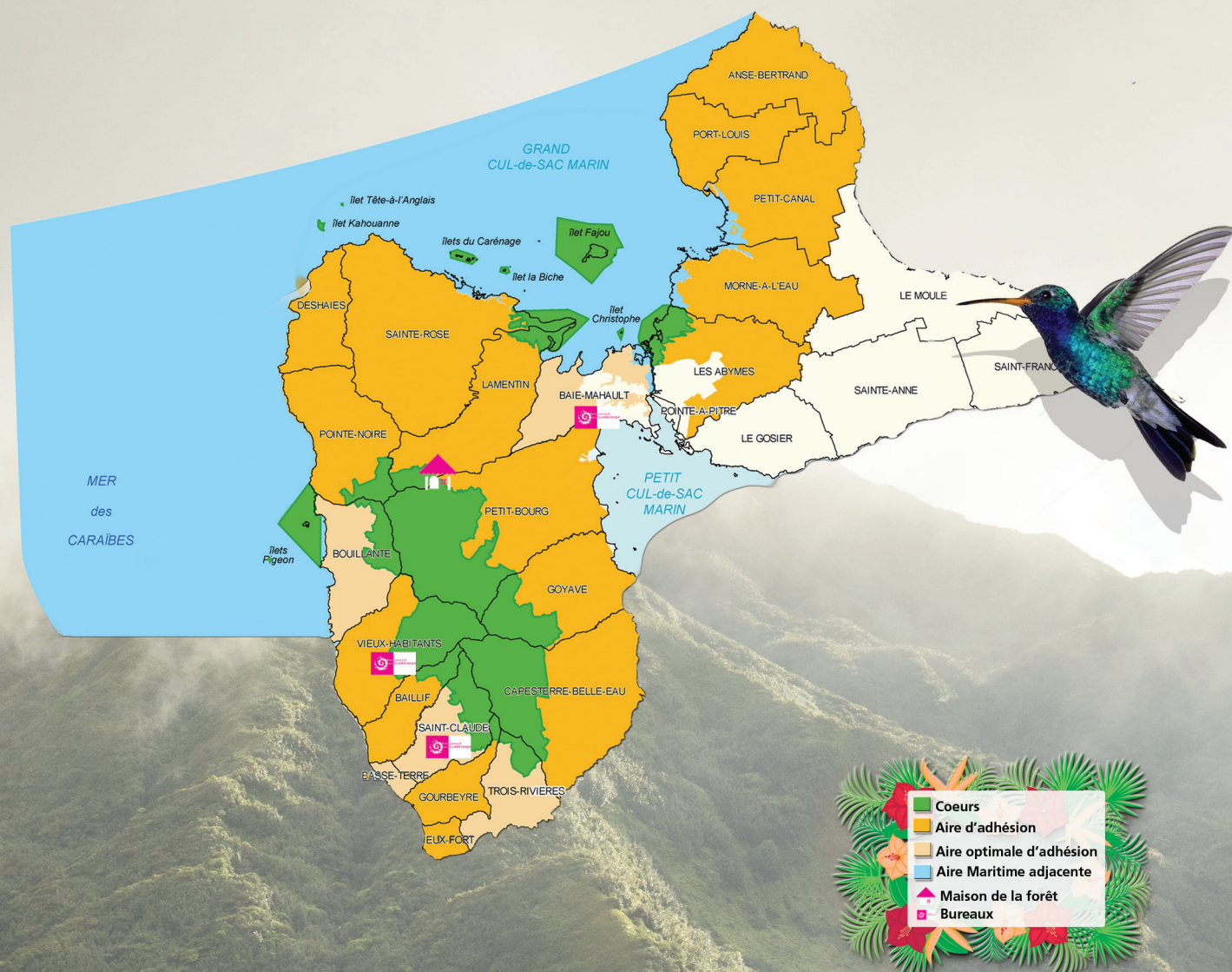
Natalia ROZNIIEWSKA
V.S.C. "Soins
vétérinaires"

Soigneurs (E.A.) :

Juliette BASTARAUD
Maeva DIA
Brian PETER
Axel ROUSSEAU
Mario SAINT-MARC



Parc national
de la Guadeloupe



Siège

Montérant
97120 SAINT-CLAUDE
Tél : 0590 41 55 55
Fax : 0590 41 55 56

Locaux de Baie-Mahault

43 rue Jean Jaurès
97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 21 10 58
Fax : 0590 60 17 33

Maison de la côte sous le vent

47 boulevard Arnaud Nicolas
Marigot
97119 VIEUX HABITANTS
tél : 0590 94 89 12
Fax : 0590 94 41 90

Maison de la forêt

RD 23
97170 PETIT-BOURG

Centre d'élevage

Blachon
97129 LAMENTIN
Tél : 0590 38 21 78